

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA

COMPAGNIE DE JÉSUS

AU

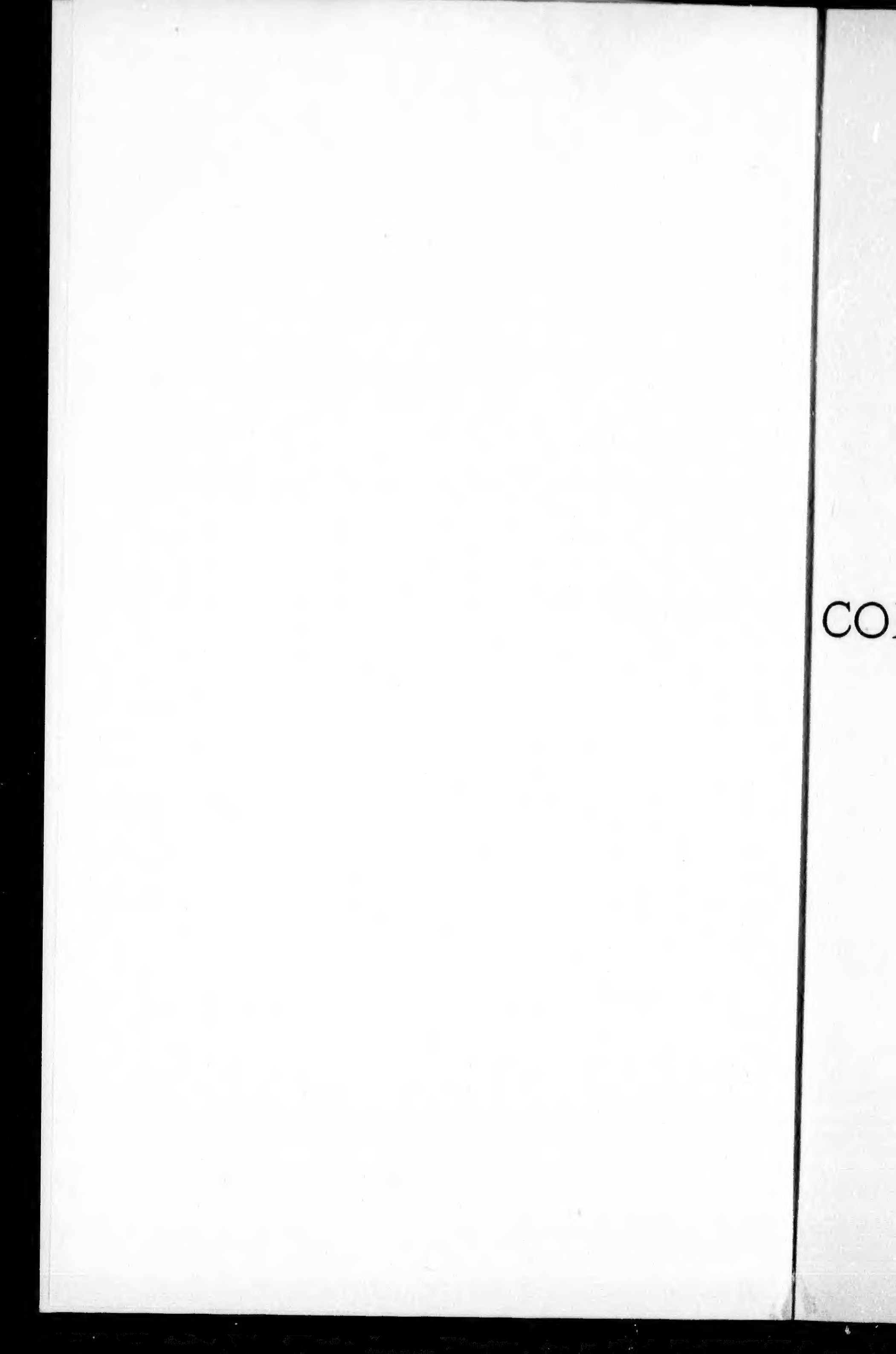
CANADA

PAR

UN COLLABORATEUR DE LA "REVUE CANADIENNE".

MONTRÉAL
AU BUREAU DU PROPRIÉTAIRE, 290 RUE ST-PAUL

1889



NOTICE HISTORIQUE

SUR LA

COMPAGNIE DE JÉSUS

AU

CANADA.

CO

UN CO

AU

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA

COMPAGNIE DE JÉSUS

AU

CANADA

PAR

UN COLLABORATEUR DE LA "REVUE CANADIENNE".



MONTRÉAL
AU BUREAU DU PROPRIÉTAIRE, 290 RUE ST-PAUL

1889

PRÉFACE.

Le 24 juin prochain, à l'occasion de la fête patronale du Canada, Québec célébrera avec pompe l'érection d'un monument destiné à perpétuer notre bien vive reconnaissance envers les fondateurs de notre nationalité. Une croix, *fac-simile* de celle que Jacques Cartier planta, le 3 mai 1536, sur les bords de la rivière Saint-Charles (nommée par lui rivière Sainte-Croix, en mémoire du mystère du jour), sera élevée au même endroit avec toute la solennité possible. De plus, un monument commémoratif sera construit, rappelant les événements qui se rattachent à cet admirable site du confluent des rivières Saint-Charles et Lairet.

Le titre de ce monument devra être : "*Monument en l'honneur de* JACQUES CARTIER *et des marins de la* GRANDE HERMINE, *de la* PETITE HERMINE *et de l'*ÉMÉRILLON, *et en l'honneur des Pères* DE BRÉBEUF, MASSE *et* CHARLES LALEMANT, *érigé sur l'emplacement même du premier hivernement de blancs en Canada (1535-36) et de la première résidence des missionnaires jésuites à Québec (1625)* (1).

La circonstance nous a semblé favorable à l'exécution d'un projet dont on demande depuis longtemps la réalisation, celui d'une *Histoire de la Compagnie de Jésus au Canada*. Mais le temps à notre disposition est très limité, et d'ailleurs un

(1) Les Pères Jésuites regretteront certainement qu'on ait omis de mentionner sur ce monument les noms des Pères Récollets qui, les premiers, ont porté sur ces rives le flambeau de l'Évangile.

ouvrage de longue haleine ne pourrait être lu que d'un petit nombre. Ces motifs nous ont porté à nous contenter d'une notice historique, et c'est là ce que nous présentons en ce moment au public bienveillant. D'ailleurs une histoire digne de ce nom exigerait une plume plus exercée que la nôtre et des recherches que nous ne saurions entreprendre.

Le principal mérite de notre humble travail sera de résumer fidèlement ce que des auteurs d'une autorité reconnue ont déjà traité plus au long (1). Là où ces guides nous ont fait défaut, nous avons eu recours à des documents d'une authenticité incontestable, recueillis avec un soin religieux par un archiviste aussi distingué que modeste.

Montréal, 3 mai 1889,
Fête de l'Invention de la Sainte-Croix,
365e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier
à Stadaconé (Québec).

(1) Nous avons fait usage principalement du *Cours d'Histoire du Canada par M. l'abbé* FERLAND et de la *Petite Histoire du Canada par le Vicomte* DE LASTIC SAINT-JAL. Cette dernière, destinée à la jeunesse de France, a été composée sous la direction du R. P. FÉLIX MARTIN, S. J.

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA

COMPAGNIE DE JÉSUS AU CANADA

CHAPITRE PREMIER.

Les Jésuites en Acadie.

(1611-1613.)

A l'époque même où Jacques Cartier révélait au monde civilisé les mystères de notre majestueux Saint-Laurent et faisait de vains efforts pour fonder sur ses rives une colonie française, Ignace de Loyola créait à Montmartre la Compagnie de Jésus, destinée à gagner bien des âmes à la religion et à être pour notre Canada en particulier l'instrument des miséricordes de Dieu.

Essentiellement conquérant, cet Ordre religieux était à peine formé que déjà il envoyait dans toutes les directions des essaims de zélés missionnaires pour annoncer la bonne nouvelle de l'Évangile aux nations infidèles, assises encore à l'ombre de la mort.

La Nouvelle-France devait avoir son tour, mais seulement un demi-siècle plus tard, car de Jacques Cartier à Champlain il y eut un vide qu'essaya vainement de combler l'esprit

entreprenant du marquis de la Roche. Enfin l'aurore parut après une si longue nuit.

En 1601, le commandeur de Chaste, gouverneur de Dieppe, homme influent, qui se sentait animé d'un saint zèle pour les intérêts de la patrie et de la religion, obtint de Henri IV la commission d'explorer les terres découvertes par Jacques Cartier, d'y fonder une colonie et d'y travailler à la conversion et à la civilisation des peuplades sauvages qui l'habitaient, en même temps qu'à l'avancement d'une Compagnie de marchands qui devait en exploiter les ressources par la pêche et la traite des pelleteries.

Pour le seconder dans ce noble projet que son grand âge ne lui permettait pas d'exécuter par lui-même, de Chaste eut le bonheur de rencontrer un homme d'un rare mérite et d'une intelligence peu commune, Samuel de Champlain, brave officier de marine, natif de Brouage en Saintonge, qui s'était déjà distingué dans les Indes Occidentales et dans le midi de la France contre les Espagnols.

A peine cependant ce dévoué auxiliaire eut-il commencé à remplir sa mission que le commandeur de Chaste mourut. Pierre du Guast, sieur de Monts, qui lui succéda, eut la gloire d'aborder, le premier avec Champlain, en 1604, sur les côtes de l'Acadie, et à fonder dans la Baie Française (à présent *Baie de Fundy*) l'établissement de Port-Royal.

Les circonstances néanmoins ne furent point favorables à l'entreprise du sieur de Monts, et dès l'année suivante il céda tous ses droits sur le poste de Port-Royal à M. de Poutrincourt, gentilhomme hardi et entreprenant, qui avait déjà fait partie des expéditions précédentes.

Celui-ci, en 1606, y conduisit lui-même des ouvriers et quelques amis, et commença une colonie; mais, malgré les instantes

recommandations du Roi, il ne fit rien pour la conversion des Sauvages. Il finit cependant par emmener avec lui, dans un voyage subséquent, un prêtre du diocèse de Langres, M. Jessé Flèche, qui céda malheureusement trop aux importunités de son patron et baptisa les Sauvages sans les éprouver suffisamment, en sorte qu'après leur baptême ils continuèrent à vivre dans la polygamie et d'autres désordres scandaleux.

Sur ces entrefaites Henri IV tomba, victime d'un assassinat, en 1610 ; la Reine régente, Marie de Médicis, regardant comme un devoir pour elle l'accomplissement des volontés du Roi, exigea que le jeune de Biencourt, fils de Poutrincourt, conduisît avec lui deux Pères Jésuites dans la colonie naissante.

C'est ainsi qu'arrivèrent à Port-Royal, le 22 mai 1611, les Pères Pierre Biard et Énemond Masse, hommes d'un courage et d'un zèle à toute épreuve. Le premier avait été professeur de théologie à Lyon, le second, compagnon du P. Cotton comme aumônier de la Cour.

Des difficultés de toute sorte ne tardèrent pas à être soulevées contre les missionnaires. Poutrincourt était un chrétien à gros grains, et ne voyait que les intérêts de son commerce ; la présence d'hommes consciencieux et capables de contrôler sa conduite lui déplaisait souverainement. Il n'épargna rien pour leur rendre la position pénible. Pour eux, tout entiers à leur ministère, ils se gagnèrent en peu de temps la confiance des Sauvages (c'étaient les Micmacs ou Souriquois) et même l'amitié de Membertou, le chef ou sagamo de la tribu. Celui-ci, quelques mois plus tard, mourut dans des sentiments de piété sincère et son corps fut porté au cimetière chrétien avec tous les honneurs religieux et militaires.

Quelque temps après la mort de Membertou, Biencourt et le P. Biard partirent pour visiter la côte du continent en face

jusqu'au Kénébec qu'ils remontèrent. Ils furent partout bien accueillis par les Cannibas, tribu abénaquise dont le nom est resté à la rivière ; ce peuple leur donna même des provisions pour la colonie de Port-Royal, qui se trouvait dans le plus grand dénuement.

Bientôt cependant les vexations qu'on fit aux Pères devinrent telles que la marquise de Guercheville, qui pourvoyait à leur maintien, résolut d'adopter un autre plan. Elle acheta les droits du sieur de Monts, puis elle obtint des lettres patentes, par lesquelles une donation lui fut faite de toutes les terres de la Nouvelle-France, depuis le Saint-Laurent jusqu'à la Floride, à l'exception de Port-Royal, concédé à Poutrincourt.

Au printemps de 1613 on arma en France un vaisseau qui devait aller prendre les Jésuites à Port-Royal, et les porter au lieu choisi pour le nouvel établissement de la marquise de Guercheville. Le chef de cette expédition était le sieur de La Saussaye, qui menait avec lui le Père Jacques Quentin et le Frère Gilbert Du Thet, jésuites.

Tous ensemble firent voile vers l'île des Monts-Déserts, à l'entrée de la rivière Pentagouet (aujourd'hui *Penobscot*). Cette rivière traversant le milieu du pays des Etchemins, alliés et voisins des Souriquois, les Pères espéraient pouvoir, de là, travailler à la conversion des deux peuples, ainsi qu'à celle des Abénaquis, qui habitaient vers le sud-ouest.

On éleva à la hâte un petit retranchement, auquel on donna le nom de Saint-Sauveur. Une haute croix, dressée solennellement au milieu de l'enceinte, dominait la plage et annonçait au loin le caractère de l'œuvre qu'on venait de fonder ; déjà même on commençait à préparer la terre pour la culture, lorsqu'un malheur imprévu vint renverser de fond en comble toutes les espérances des missionnaires et des colons.

Les Anglais de la Virginie, dont la colonie datait d'à peine cinq ans, prétendaient avoir droit à cette région ; Samuel Argall, avec une flotte de onze voiles, vint donc attaquer les Français et en quelques heures détruisit d'autant plus facilement tous leurs travaux, qu'ils ne s'attendaient nullement à être attaqués par des Anglais dans un temps où la France et l'Angleterre étaient en paix l'une avec l'autre.

Argall donna une chaloupe aux vaincus, et permit à La Saussaye et au P. Masse de s'y embarquer avec un certain nombre d'hommes pour aller rejoindre leurs compatriotes à Port-Royal. Une autre bande, conduite par le pilote, s'était enfuie sur leur propre chaloupe ; elle eut le bonheur de rencontrer deux navires pêcheurs, qui la ramenèrent à Saint-Malo.

Les Pères Biard et Quentin (1), avec une douzaine de colons, retenus prisonniers par Argall, furent l'objet de nouvelles vexations. Menés en Virginie, ils se virent un moment en danger d'être pendus comme pirates. Ramenés ensuite à Port-Royal, ils durent être témoins de la destruction du dernier vestige des possessions françaises en Acadie. Durant le trajet de retour, le vaisseau monté par les missionnaires fut séparé des autres par une violente tempête et porté aux Açores. Il passa de là en Angleterre, où l'ambassadeur de France obtint l'élargissement des deux religieux, qu'il rendit à leur patrie en mars 1614 (2). Il y eut quelques protestations de la part de la Cour contre la conduite d'Argall et du gouverneur de la Virginie ; le gouvernement anglais fit rendre à madame de Guercheville son vaisseau confisqué, et tout en resta là.

(1) Le F. Du Thet avait été tué d'un coup de feu en défendant le poste de Saint-Sauveur.

(2) Le P. Biard est l'auteur de la première " Relation de la Nouvelle-France." Il était né à Grenoble, en 1575 ; entré dans la Compagnie de Jésus en 1590 ; il mourut dans sa ville natale, le 19 novembre 1622.

Le P. Jacques Quentin vécut jusqu'en 1647 ; il mourut en France le 18 avril de cette année.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Premier séjour des Jésuites au Canada.

(1625-1629)

Cinq ans avant les désastres de la colonie de l'Acadie, la France en fondait une nouvelle sur les bords du Saint-Laurent. A la sollicitation de Champlain, le sieur de Monts avait tourné toutes ses espérances de ce côté et obtenu de Henri IV l'autorisation nécessaire pour former des établissements, et le privilège exclusif de la traite des pelleteries. Nommé lieutenant-général du Roi en la Nouvelle-France, il établit Champlain son lieutenant particulier, et lui confia le soin de jeter les fondements de la colonie projetée.

Le 3 juillet 1608, le brave et habile officier saintongeois débarqua au lieu même où Jacques Cartier avait pris terre, à Stadaconé (aujourd'hui *Québec*), et y commença la future capitale du Canada.

Les sept années suivantes il les passa à lutter, de concert avec les Hurons et les Algonquins, contre les farouches Iroquois, et à essayer de développer la colonie par la culture des terres, à laquelle il attachait avec raison plus d'importance qu'à la traite des fourrures.

Sur les entrefaites, le sieur de Monts avait cédé ses droits sur le pays à Charles de Bourbon, comte de Soissons, et celui-ci étant mort peu de temps après, son neveu, le prince de Condé, reçut le titre de vice-roi de la Nouvelle-France, et sembla vouloir s'intéresser au bien-être de ce pays.

Champlain, persuadé que la colonie était dès lors assise sur des bases solides, crut que le temps était venu d'y introduire des missionnaires pour s'occuper des intérêts spirituels des Français et pour prêcher l'Évangile aux peuplades sauvages. Il était alors en France ; et comme il était lié d'amitié avec plusieurs Récollets, il obtint de leur provincial trois Pères et deux Frères de cet Ordre. Le 25 mai 1615 il débarqua heureusement avec eux à Tadoussac, et quelques jours plus tard à Québec ; c'étaient les Pères Denis Jamay, Jean Dolbeau et Le Caron, et les Frères Pacifique et Du Plessis.

A peine reposés des fatigues de la traversée, les missionnaires se partagèrent le pays : le Père Jamay se chargea de Québec et des Trois-Rivières ; le Père Dolbeau, de Tadoussac, d'où il irait visiter les Montagnais et autres tribus sauvages de l'est ; le Père Le Caron reçut en partage le pays des Hurons et des Algonquins de l'ouest.

Dix ans durant ils cultivèrent avec zèle cet immense champ, tandis que Champlain, de son côté, continuait à fortifier le pays contre les incursions des Iroquois, et à faire de son mieux pour attirer des colons et développer les ressources de la colonie. Mais les succès sur toute la ligne furent loin de couronner ces nobles efforts.

Sur ces entrefaites la vice-royauté du Canada avait passé des mains du prince de Condé en celles du duc de Montmorency puis en celles de Henri de Lévis, duc de Ventadour. Une nouvelle impulsion allait être donnée à la colonie languissante. Le jeune duc, neveu de son prédecesseur dans la vice-royauté, s'était retiré de la Cour et avait même reçu les Ordres sacrés. En se chargeant des affaires de la Nouvelle-France, il n'avait pas l'intention de se jeter de nouveau dans les embarras du monde ; il voulait venir au secours des missions et favo-

riser la conversion des Sauvages. Les Pères Récollets étaient découragés et à bout de ressources ; ils conclurent qu'il serait bon qu'on s'adressât à quelque communauté religieuse qui, jouissant de secours plus abondants, pourrait leur venir en aide dans leur détresse ; ils ouvrirent à cet effet des pourparlers avec les Jésuites ; le vice-roi joignit sa demande à la leur et les Jésuites consentirent à prendre part aux travaux des apôtres du Canada.

Trois Pères et deux Frères s'embarquèrent donc en 1625 : c'étaient les Pères Charles Lalemant, Énemond Masse (1) et Jean de Brébeuf, et les Frères Gilbert Burel et François Carton. Le Père Récollet Joseph de la Roche-Daillon les accompagnait.

Ils faillirent cependant être empêchés de débarquer, car Champlain était alors en France, et la colonie était à la merci de marchants huguenots ; mais les Récollets prirent la défense des Jésuites et leur offrirent une généreuse hospitalité dans leur propre couvent (19 juin 1625).

Quelques mois plus tard les Jésuites obtinrent un terrain pour y fonder une résidence ; c'était la pointe formée par la jonction de la petite rivière Lairet avec le Saint-Charles, et alors connue sous le nom de fort Jacques Cartier (2)

Pendant que les membres des deux communautés qui restaient à Québec vivaient ainsi sous le même toit, les Pères partis pour les missions, travaillaient également ensemble aux mêmes œuvres. Le Père de la Roche-Daillon, Récollet, et le Père de Brébeuf, Jésuite, s'apprêtaient à se rendre au pays des Hurons dès leur arrivée, pour aider le Père Nicolas Viel, qui s'y trouvait depuis quelque temps, lorsqu'ils apprirent que le

(1) C'est le même P. Masse qni avait été en Acadie avec le P. Biard.

(2) C'est l'endroit où doit s'élever le *monument commémoratif.*

bon Père venait de périr dans le rapide de la rivière des Prairies, au lieu appelé depuis lors le Sault-au-Récollet.

En attendant qu'ils pussent se rendre dans leurs missions, les Pères s'occupaient à défricher la terre et à donner aux colons l'exemple de la culture des champs. Bientôt aussi il leur arriva encore de France deux autres Pères, les PP. Noirot et de Nouë et le Frère Jean Gauffette, avec vingt hommes engagés à leur service (14 juillet 1626).

Le Père de Nouë accompagna les Pères de Brébeuf et de la Roche-Daillon chez les Hurons, et tous trois se livrèrent avec une ardeur merveilleuse aux œuvres de leur saint ministère, malgré les difficultés inconcevables qu'ils éprouvèrent pour faire pénétrer les vérités du christianisme dans ces intelligences bornées et arracher ces âmes grossières à leurs passions animales. (1)

Mais les affaires de la colonie continuèrent à être en souffrance, la Compagnie des Marchands ne songeait qu'à se livrer à la traite des fourrures, et faisait même tous ses efforts pour empêcher l'œuvre des missions de se développer, sous prétexte qu'elle détournerait les Sauvages, de la chasse et par suite diminuerait le nombre des fourrures.

Le Père Noirot se vit réduit à l'impossibilité d'amener de nouveaux secours de France, et le Père Lalemant, se trouvant à bout de provisions, dut même reconduire en France les vingt travailleurs amenés l'année précédente ; car il voyait que la colonie aurait a peine assez de vivres pour nourrir pendant l'hiver les cinquante-cinq Français qui restaient avec Champlain.

(1) Les Hurons étaient resserrés sur une petite péninsule à l'est du lac qui porte leur nom, entre la Baie Géorgienne, le lac Simcoe et la baie de Notawassaga.

Il ne manqua pas, dès qu'il fut arrivé à Paris, de faire connaître au vice-roi ce triste état des choses, et de le convaincre que, si l'on n'y apportait un prompt remède, le Canada serait bientôt perdu pour la religion et pour la France.

Le cardinal de Richelieu était alors à l'apogée de sa puissance ; cet homme d'État éclairé n'eut pas plus tôt été informé de ce qui se passait qu'il prit une mesure dont on avait lieu d'espérer les plus heureux résultats. A la Compagnie des Marchands, la plupart huguenots, il substitua la *Compagnie des Cent Associés,* composée d'hommes éminents et zélés pour la foi, et se mit à leur tête.

Les lettres patentes, que le Roi (Louis XIII) signa le 29 avril 1629, sanctionnaient les mesures les plus efficaces pour un prompt développement de la colonie et la civilisation des indigènes. Malheureusement des circonstances indépendantes des prévisions humaines renversèrent bientôt, du moins pour un temps, ces magnifiques projets.

C'était le moment où l'armée royale assiégeait la Rochelle, devenue le principal château-fort de l'hérésie calviniste. l'Angleterre soutenait les rebelles et avait à sa solde de nombreux Huguenots français, traîtres à leur patrie. Le premier vaisseau que la nouvelle Compagnie expédia au Canada fut capturé par les Anglais, qu'un de ces traîtres avait avertis de son départ. L'année suivante, un Calviniste de Dieppe, David Kertk, qui avait passé avec ses frères au service de l'Angleterre, reçut commission d'intercepter tous les secours envoyés au Canada et de s'emparer ensuite de la colonie.

Il se rendit maître d'abord de Tadoussac, réussit ensuite à capturer la flotte chargée de vivres, que le sieur de Roquemont, l'un des associés, conduisait vers Québec, et qui portait entre autres les Pères Charles Lalemant et François Rague-

neau avec trois Frères Récollets. Enfin, l'année suivante (1629), il envoya ses deux frères Louis et Thomas, sommer Québec de se rendre, et sans le savoir, sauva ainsi la vie aux malheureux colons que la famine avait réduits à la dernière extrémité.

Champlain eut l'adresse d'obtenir des conditions honorables : les habitants eurent la liberté de rester dans le pays ; les soldats et les religieux, aussi bien que Champlain, furent repatriés.

Dans l'intervalle, un grand convoi était parti de France pour voler au secours de la colonie ; une tempête l'assaillit et le dispersa en vue de l'île du Cap Breton. Plusieurs vaisseaux furent jetés à la côte, le Père Noirot et le frère Malot, jésuites, se noyèrent (24 août) (1), le capitaine Daniel aborda à l'île, et s'empara d'un poste anglais dans la baie du Grand Cibou ; il y laissa quarante hommes avec les Pères Vimont et Vieuxpont. (2) Le Père Lalemant fit naufrage sur la côte d'Espagne et réussit à échapper à la mort ; l'expédition toute entière avait manqué son but, et n'aurait du reste pu sauver Québec et la colonie.

---

(1) Le Père Noirot était né en 1592, entré dans la Compagnie de Jésus en 1617, et venu au pays le 14 juillet 1626. Le Frère Malot ne faisait que d'arriver.

(2) Ce fut l'origine de la mission de Sainte-Anne.

CHAPITRE TROISIÈME

Second Etablissement des Jésuites au Canada — Mission huronne.

(1632-1650.)

Des motifs de religion, plus encore que les considérations de politique et d'intérêt, ne permettaient pas à Louis XIII de renoncer au Canada, si rudement éprouvé.

Ses réclamations furent entendues et par le traité de paix conclu, le 29 mars 1632, à Saint-Germain-en-Laye, l'Angleterre rendit à la France ses provinces de l'Amérique du Nord.

Aussitôt la paix conclue, Champlain envoya au Canada Du Plessis-Bochart, un de ses lieutenants, pour en prendre possession. Les PP. Anne de Nouë (1) et Paul Le Jeune, Jésuites, l'accompagnaient. La Compagnie des Cent Associés refusa pour le moment le même privilège aux Récollets, sous prétexte que les ressources de la colonie ne le permettaient pas. (2)

Québec présentait un triste aspect, quand les Français y rentrèrent : la torche incendiaire des Anglais avait réduit en cendres l'habitation du gouverneur et l'humble chapelle de la basse-ville, aussi bien que les résidences des religieux ; mais tout le monde se mit à l'ouvrage avec un nouvel entrain et le dégât fut bientôt réparé.

(1) Le P. de Nouë avait déjà été au Canada.

(2) Les Récollets eurent cependant la consolation de rentrer dans leurs missions de l'Acadie, grâce à l'énergie du commandeur de Razilly, lieutenant-gouverneur de cette province.

L'année suivante Champlain revint en personne dans la colonie avec une escadre portant d'abondantes provisions et des personnes choisies, destinées à fonder des familles dans le pays. Un de ses premiers soins fut d'élever sur le cap de Québec l'église de Notre-Dame de la Recouvrance, pour accomplir le vœu qu'il avait fait de bâtir cette église, si le Canada était rendu à la France.

Il ne tarda pas non plus à s'occuper activement des missions sauvages, surtout de celle des Hurons, où le P. de Brébeuf était rentré avec bonheur.

Un précieux renfort vint aux Jésuites, sur ces entrefaites, dans la personne des PP. Charles Lalemant et (1) Jacques Buteux, accompagnés du F. Liégeois. Grâce à l'arrivée de ces nouveaux ouvriers évangéliques, on put fonder en 1634 la résidence de la Conception aux Trois-Rivières, et celle de Saint-Joseph à Ihonatiria, dans le pays des Hurons. Deux missions avaient également été commencées sur les bords du golfe Saint-Laurent, l'une à Sainte-Anne du Cap Breton, ainsi que nous l'avons vu, et l'autre à Saint-Charles de Miscou, près de l'entrée de la Baie des Chaleurs.

Déjà aussi, et même dès avant la conquête de la colonie par les Anglais, on avait songé à s'occuper de l'éducation de la jeunesse ; en 1626 un jeune gentilhomme, René Rohault, sur le point d'entrer comme novice dans la Compagnie de Jésus, avait demandé à ses parents de consacrer son patrimoine au salut des âmes du Canada. S'associant aux intentions de son fils, le marquis de Gamache avait offert la somme de 6,000 écus d'or pour fonder un collège.

Sa promesse reçut son effet en 1635 ; les PP. Lalemant et

[3] Le P. Charles Lalemant était venu au pays une première fois en 1625.

Dequen commencèrent à faire la classe, en même temps que des matériaux furent réunis pour la construction d'un modeste édifice. Les fondements en furent jetés près du fort Saint-Louis, sur un terrain de douze arpents, qui fut concédé aux Pères à cette fin. C'était en 1637, un an avant la fondation du Collège de Harvard, près de Boston.

La joie causée par cet heureux événement fut troublée bientôt par une épreuve cruelle, qui vint fondre sur la colonie. Champlain fut frappé de paralysie et, au bout de quelques mois, s'éteignit doucement, le jour de Noël ; il fut assisté à la mort par le P. Lalemant, (1) pour qui il avait toujours eu une grande affection, et son oraison funèbre fut prononcée par le P. Le Jeune. Le clergé, les soldats et le peuple pleurerent en lui un ami et un père. Sa mort fut un deuil général et comme une calamité publique.

Depuis le retour des Français à Québec, les Jésuites avaient été seuls chargés de l'administration du spirituel ; les uns donnaient leurs soins aux colons, les autres étaient employés aux missions parmi les Sauvages. Dans l'automne de 1635 on comptait déjà dans le pays quinze Pères et quatre Frères de la Compagnie de Jésus. Deux prêtres séculiers vinrent vers ce temps se fixer dans le pays, mais non pas d'une manière permanente : l'un, Messire Giles Nicolet, résidait chez son frère, le célèbre voyageur ; l'autre Messire le Sueur de Saint-Sauveur était l'hôte de son ami et compatriote, le sieur Jean Bourdon.

(1) Le P. Charles Lalemant repartit pour la France en 1639 ; il y fut successivement Recteur des collèges de Rouen, de la Flèche et de Paris, et Supérieur de la Maison Professe de cette dernière ville. Il mourut là, le 18 novembre 1674, à l'âge de 87 ans. On a de lui une Relation intéressante sur le Canada, insérée, sous la date du 1er août, dans le *Mercure français* de 1626, et une lettre sur ses naufrages, que Champlain a publiée dans l'édition de ses ouvrages de 1632.

Le chevalier de Montmagny, qui succéda à M. de Champlain, continua fidèlement l'impulsion donnée par ce grand homme ; malheureusement le peu de ressources matérielles dont il pouvait disposer, produisit un grand malaise pendant tout le temps de son administration ; mais la condition religieuse de la colonie n'en fut que plus admirable et l'on peut dire que ces années forment la période merveilleuse des travaux et des triomphes de la foi.

La mère-patrie s'associait admirablement à ce mouvement. Un riche seigneur français, le commandeur de Sillery, (1) fonda en 1637, par l'entremise du P. Le Jeune, la première mission stable d'Algonquins et de Montagnais, à quatre lieues de Québec, dans le beau site connu depuis lors sous le nom de Saint-Joseph de Sillery. En fixant dans un lieu favorable les tribus nomades, on pouvait espérer à bon droit qu'il serait plus facile d'en faire des chrétiens. Les Jésuites se chargèrent de cette colonie d un nouveau genre, et en firent, avec le secours de Dieu, une chrétienté modèle.

Mais le Canada allait être témoin d'un autre dévouement plus admirable encore : des femmes héroïques vinrent s'associer, loin de leur patrie et de leurs familles, aux rudes travaux de l'apostolat et se gagner tous les cœurs par leur dévouement et leur charité.

La duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, fonda l'Hôtel-Dieu de Québec et le confia aux Hospitalières de Dieppe, qui y envoyèrent, en 1639, trois religieuses de leur communauté pour donner un commencement à cette belle

(1) Noël Brûlart de Sillery, commandeur de l'Ordre de Malte, avait été ambassadeur du roi très chrétien en Espagne et à Rome. Dégoûté des honneurs et de la gloire du monde, il embrassa l'état ecclésiastique et fut ordonné prêtre en 1634. Pendant le reste de sa vie il ne s'occupa plus que de bonnes œuvres.

œuvre. Au même temps, madame de la Peltrie consacra ses biens et sa personne à la création, dans la même ville, d'une maison d'Ursulines.

Le 1er août suivant fut un beau jour pour le Canada ; trois Hospitalières et trois Ursulines, accompagnées de madame de la Peltrie, débarquèrent à Québec avec le P. Vimont, le nouveau supérieur des Jésuites. C'étaient les mères hospitalières Saint-Ignace, Saint-Bernard et Saint-Bonaventure, et les mères ursulines, Marie de Saint-Joseph et Cécile de la Croix, avec leur supérieure Mère Marie de l'Incarnation, qui mérita d'être surnommée la *Thérèse de la Nouvelle-France.*

Les missionnaires des Hurons continuèrent tout ce temps leurs travaux apostoliques. Aux Pères de Brébeuf, Daniel et Davost s'étaient joints les Pères Pijart et Le Mercier. Le voyage tout seul qu'il fallait faire pour se rendre sur le théâtre de leurs missions était déjà capable de rebuter des hommes ordinaires ; mais les privations, les souffrances, les épreuves de tout genre qui les attendaient au terme, étaient bien plus pénibles encore à la nature.

Malgré cela c'était à qui aurait le privilège de se dévouer, de se sacrifier, pour arracher ces malheureux Sauvages à leurs erreurs et leurs vices, et les rendre participants des grâces du christianisme. Et cependant tout l'héroïsme des missionnaires ne suffit point pour ouvrir les yeux à ces pauvres idolâtres. Les épreuves que le Ciel leur envoya étaient destinées à amollir leurs cœurs rebelles et a transformer en modèles de vertus des sauvages abrutis.

Aux maux nombreux dont les affligeaient constamment les Iroquois vint se joindre, dans l'automne de 1636, une épidémie désastreuse. Le P. Isaac Jogues, qui venait d'arriver chez eux, en fut attaqué un des premiers ; presque tous les Pères, aussi

bien que les autres Français, qui se trouvaient là, en furent atteints à leur tour ; mais le régime auquel ils se soumirent leur sauva la vie. Les Sauvages, au contraire, ne voulant pas s'astreindre à prendre les mêmes précautions, devinrent en grand nombre les victimes du fléau. Les missionnaires coururent, en cette rencontre, le danger d'être massacrés par ces barbares, à qui leurs jongleurs avaient fait accroire que cette maladie était l'effet d'un poison apporté par les *Robes Noires.*

Mais Dieu eut égard aux larmes et aux prières de ces hommes héroïques ; à la suite d'une neuvaine faite en l'honneur de saint Joseph, l'épidémie cessa et le calme se rétablit.

Le même fléau se montra à Québec durant l'automne de 1639 et fit de grands ravages parmi les Sauvages et les Français nés dans le pays. Les religieuses hospitalières étant elles-mêmes tombées malades d'épuisement et de privations, les Jésuites se chargèrent de l'hôpital jusqu'au rétablissement de ces infirmières dévouées.

Au printemps suivant un nouveau malheur attendait la colonie déjà bien éprouvée : le feu se déclara dans la maison des Pères Jésuites et la consuma entièrement : en quelques instants les flammes envahirent aussi l'église et la chapelle du Gouverneur qui étaient voisines et construites en bois. L'incendie fut si subit que les Pères perdirent leurs meubles et leurs papiers, et de plus le contenu d'un petit magasin destiné aux missions. Eux-mêmes furent obligés de se refugier à l'hôpital, et la petite chapelle des religieuses dut servir d'église paroissiale.

Vers ce temps une pensée pieuse et en même temps civilisatrice réunit à Paris une société d'hommes influents, ecclésiastiques et laïques sous la direction du vénérable M. Olier, fondateur de la Congrégation de Saint-Sulpice. Il s'agissait

de la création d'un poste avancé dans l'île de Montréal.

Un pieux et brave gentilhomme champenois, Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, fut choisi, à la recommandation du Père Charles Lalemant, pour être gouverneur de la future colonie ; par l'entremise du même Père, la nouvelle compagnie obtint de M. Lauzon la propriété de l'île de Montréal ; enfin une dame riche et charitable, Mme de Bullion, se chargea de fournir les fonds pour un hôpital, et une pieuse personne, Mlle Mance, s'offrit à y donner ses soins aux malades, en attendant qu'une communauté religieuse pût s'en charger.

La petite colonie arriva au Canada trop tard dans la saison pour pouvoir commencer des travaux cette année-là (1641) ; M. de Montmagny voulut cependant conduire en personne M. de Maisonneuve au terme de son voyage, afin de lui en faire prendre possession immédiatement. Accompagnés du Père Vimont, ils montèrent jusqu'à l'endroit où devait s'élever la ville future, et le 15 octobre, ils firent la cérémonie de la prise de possession au nom de la *Campagnie de Montréal.*

Le 18 mai suivant les colons s'y transportèrent définitivement, le Père Vimont célébra la sainte messe, puis les ouvriers se mirent à construire une chapelle en écorce et quelques cabanes ; de ce jour date la fondation de cette cité nouvelle, qui s'appela Ville-Marie et plus tard Montréal.

L'œuvre des missions prenait à cette époque de grands développements ; elle occupait une trentaine de Pères, dont la moitié demeurait au pays des Hurons. Ce petit peuple est demeuré, avec raison, célèbre dans nos annales pour sa fidélité envers les Français, pour les travaux pénibles qu'a coûtés sa conversion, pour le sang qu'ont versé plusieurs de ses apôtres et enfin pour la guerre d'extermination que lui ont faite les Iroquois.

L'intérêt qu'inspirait la mission des Hurons et les espérances qu'elle faisait concevoir, même pour le développement de la colonie toute entière, fit naître le projet de fonder à Québec un pensionnat de jeunes Hurons, qui aideraient ensuite avec avantage à la conversion de leurs compatriotes. Le Père Daniel fut donc chargé de recruter les pensionnaires et de les conduire à leur destination ; mais, au moment de l'embarquement, la voix de la nature fut plus puissante sur les parents que leur parole donnée, et la plupart ne purent consentir à se séparer de leurs enfants ; quatre seulement de ces derniers suivirent le missionnaire.

Ces heureux commencements de la colonie ne tardèrent cependant pas à être suivis de malheurs capables de décourager les cœurs les plus intrépides et de faire craindre pour un temps que missionnaires et colons n'eussent à tout abandonner et à s'en retourner dans leur patrie.

Les Iroquois, ces farouches ennemis des Français et de leurs alliés, avaient redoublé d'audace et de cruauté depuis qu'encouragés par les Hollandais leurs voisins, ils recevaient d'eux des armes à feu, dont ils se servaient avec adresse et dont les autres Sauvages ignoraient encore l'usage, car les Français, par excès, peut-être, de prudence, n'avaient pas osé jusque là leur en confier. (1)

Déjà pendant l'hiver de 1641-42 ils avaient surpris et massacré quelques partis d'Algonquins ; les Hurons sans se défier

(1) Les Iroquois habitaient la contrée au sud du lac Ontario depuis la rivière Hudson jusqu'au Niagara. Il se divisaient en cinq tribus ou nations confédérées, avec communauté de langue, d'usages et d'intérêts; mais chacune d'elles avait ses bourgs et son organisation propre. Ces tribus étaient échelonnées de l'est à l'ouest dans l'ordre suivant : les *Agniers*, les *Onneiouts*, les *Goïogouens*, les *Onnontagués*, et les *Tsonnontouans*, appelés respectivement par les Anglais : *Mohawks*, *Oneidas*, *Senecas*, *Onondagas*, et *Cayugas*.

de rien, se rendirent comme de coutume aux Trois-Rivières, pour y faire la traite. Avec eux descendirent les Pères Jogues et Raymbault, qui l'année précédente avaient pénétré jusqu'au Sault Sainte-Marie, afin d'y annoncer la parole de Dieu aux Ojibwais ou Sauteurs. Le premier venait à Québec pour conférer avec son supérieur sur les affaires des missions, le second y venait pour y mourir au milieu de ses frères.

Le 2 août les Hurons, avec deux canots, reprenaient le chemin de leur pays, ramenant avec eux le Père Jogues, accompagné d'un jeune homme nommé René Goupil, qui servait de catéchiste et avait été admis comme novice dans la Compagnie de Jésus. Arrivés près des îles du lac Saint-Pierre, ils furent surpris par une bande d'Iroquois, double de leur nombre ; la plupart des Hurons s'échappèrent ; quelques-uns furent faits prisonniers, et avec eux René Goupil. Le Père Jogues, voyant cela et ne voulant pas abandonner ces malheureux, s'offrit de lui-même à partager leur captivité.

Ils eurent tous, et surtout le Père Jogues, à subir les tourments les plus atroces de la part de ces cruels sauvages ; plusieurs d'entre les Hurons furent mis à mort sous les yeux du Père ; René Goupil fut tué d'un coup de hache ; pour lui, mutilé, torturé de toute manière, traîné de village en village, il passa une année entière dans une captivité pire que la mort. Enfin, grâce à l'intervention des Hollandais, il s'échappa des mains de ses bourreaux et retourna en France, où il arriva en janvier 1644.

Quelqnes mois plus tard le Père Bressani tomba entre les mains des Iroquois dans des circonstances tout à fait semblables à celles où le Père Jogues s'était trouvé ; il subit, comme lui, une dure captivité et eut à souffrir les plus affreuses tor-

tures. Vendu ensuite aux Hollandais, il fut conduit par eux en France, d'où il se rendit en Italie, sa patrie.

Mais à peine ces deux hommes héroïques eurent-ils repris quelques forces qu'ils sollicitèrent de leurs supérieurs et obtinrent la permission de retourner dans leur chère mission.

Cependant les Iroquois finirent par s'apercevoir que les guerres continuelles et sanglantes qu'ils faisaient aux autres Sauvages et aux Français les épuisaient, sans leur laisser les moyens de réparer leurs pertes. Ils envoyèrent, en conséquence, une députation aux Trois-Rivières avec des propositions de paix, et comme les Français soupiraient tout autant qu'eux après ce bienfait, la paix fut conclue.

La colonie du Canada perdit, dans la première moitié de l'année 1646, deux de ses plus anciens missionnaires. Le P. Anne de Nouë (1) se rendait à pied des Trois-Rivières au fort Richelieu (Sorel) pour y célébrer avec la garnison la fête de la Chandeleur (2 février). Surpris par une tempête de neige, il perdit son chemin et fut trouvé mort à genoux sur la neige.

Le 12 mai de la même année le Père Masse mourut à Sillery âgé de 72 ans. Il avait été le compagnon du Père Biard à Port-Royal et à Saint-Sauveur; il fut un des trois premiers Jésuites qui vinrent au Canada en 1625; il y revint en 1633 en même temps que Champlain et ne cessa, jusqu'à son dernier soupir, de travailler au salut des Sauvages.

Cependant la paix conclue avec les Iroquois était déjà en grand danger d'être rompue; pour l'affermir, M. de Montmagny résolut d'envoyer à ces barbares une ambassade solennelle. Le Père Jogues fut naturellement choisi pour la pré-

[1] Le P. de Nouë avait 67 ans; il en avait passé 20 au Canada.

sider et on lui adjoignit le sieur Jean Bourdon, homme d'énergie et d'expérience,

Ce premier voyage eut tout le succès qu'on pouvait en attendre. Le Père Jogues, enhardi par cet essai, résolut d'aller passer l'hiver chez ce peuple perfide, pour y continuer ses travaux apostoliques. Mais à peine eut-il reparu au milieu d'eux, qu'il comprit quel sort l'attendait; il fut, en effet, tué d'un coup de hache qu'un Iroquois lui asséna au moment où il entrait dans sa cabane, et il scella ainsi de son sang la foi qu'il avait prêchée avec tant de zèle à ses cruels bourreaux. (1)

Tandis que les Iroquois se montraient si hostiles aux Français et si peu disposés à recevoir les enseignements du christianisme, la nation guerrière des Abénaquis envoyait à Québec des députés pour conclure un traité d'alliance et pour demander qu'un *chef de la prière* les visitât. Le Père Druillettes fut choisi pour cette mission et partit aussitôt, le 29 août 1646, avec les députés abénaquis. Il séjourna dix mois avec cette excellente peuplade sur les bords du Kénébec, et revint l'année suivante avec des ambassadeurs chargés de ratifier l'alliance conclue.

Mais au moment même où la colonie trouvait ainsi dans les Abénaquis du côté de l'Océan un allié sincère, elle voyait anéantir presque totalement à l'ouest la peuplade qui lui était

(1) Le Père Jogues naquit à Orléans le 10 janvier 1607; il entra dans la Compagnie de Jésus le 24 octobre 1627 et arriva au Canada le 2 juillet 1636; c'est le 19 octobre 1646 qu'il reçut la couronne du martyre. Les Pères du 3e concile national de Baltimore pétitionnèrent le Saint-Siège, en novembre 1884, pour obtenir la canonisation de ce héros de la foi. Le site exact du village où il souffrit la mort et qui s'appelait alors Ossernenon, a été reconnu récemment pour être l'endroit appelé à présent Auriesville, comté de Montgomery, dans l'État de New York. Une chapelle y a été élevée en 1884, et un pèlerinage s'y rend tous les ans depuis lors, sous la conduite des Pères Jésuites de Troy.

le plus attachée, et ruiner la mission la plus florissante du Canada.

Le meurtre du Père Jogues avait été pour les Iroquois comme le signal d'entrer en campagne. Ils répandirent leurs guerriers dans toute la colonie, mais envahirent surtout en bandes nombreuses le pays des Hurons, portant de toutes parts la dévastation et la mort. Les missionnaires partagèrent le sort de leurs catéchumènes. Le premier village envahi fut celui de Saint-Joseph. Les Iroquois, qui guettaient leur proie, avaient remarqué l'absence de la plupart des guerriers; il n'y restait plus en effet que les femmes, les enfants et les vieillards. Le 4 juillet 1648 le cri de guerre retentit tout à coup dans le village ; les Iroquois y faisaient une irruption soudaine au moment même où le Père Daniel descendait du saint autel après avoir achevé sa messe.

Aux cris d'alarme et de confusion qu'il entend, il comprend le danger, et court au milieu de ses ouailles effrayées, pour soutenir leur courage. Il les groupe autour de lui dans la chapelle, baptise par aspersion ceux qui n'étaient pas encore régénérés, absout les autres, puis pour leur donner le temps de fuir, s'avance intrépidement au-devant des ennemis qui le percent aussitôt de mille flèches. Il tombe frappé d'une balle en pleine poitrine, en prononçant le saint nom de Jésus. Son corps est haché en pièces par ces barbares et jeté au milieu des flammes qui consument la chapelle. (1)

Ce sacrifice héroïque de la charité fut le salut de beaucoup de ses néophytes qui eurent le temps de s'enfuir dans le bourg de Sainte-Marie ; les autres, au nombre de près de sept cents

(1) Né à Dieppe d'une famille honorable, le Père Daniel était entré jeune dans la Compagnie de Jésus ; il travaillait depuis 14 ans dans les missions huronnes avec une patience admirable, lorsqu'il cueillit la palme du martyre.

furent massacrés par les vainqueurs ou traînés en captivité.

Le 16 mars de l'année suivante (1649) un parti nombreux d'Iroquois vint fondre comme l'éclair sur la bourgade Saint-Ignace. Le massacre fut général ; trois hommes seulement s'échappèrent et allèrent porter l'alarme au bourg voisin, nommé Saint-Louis. Aussitôt les femmes et les enfants s'enfuirent dans les bois ; les hommes attendirent de pied ferme l'arrivée des assaillants ; mais ils ne purent tenir longtemps contre leur nombre écrasant : ils furent tués presque jusqu'au dernier, et bientôt une colonne de fumée avertit les habitants de la bourgade Sainte-Marie, située à une lieue de là, que la torche des Iroquois avait achevé l'œuvre de destruction.

Les Pères de Brébeuf et Gabriel Lalemant étaient à Saint-Louis, au moment où l'ennemi y fit irruption ; ils avaient refusé de suivre les fuyards et étaient restés pour prodiguer aux malheureux Hurons leurs secours spirituels. Ils furent saisis eux-mêmes avec les quelques survivants et traînés dans la bourgade de Saint-Ignace pour y subir le dernier supplice.

Salués à leur arrivée par une rude bastonnade, ils furent attachés à des poteaux et tourmentés avec le fer et le feu. On leur suspendit au cou un collier de haches rougies sur des charbons ardents; on leur mit des ceintures d'écorce enduites de poix et de résine enflammées et, en dérision du baptême, on leur versa sur la tête de l'eau bouillante.

Au plus fort de ces tourments le Père Lalemant, le plus jeune et le plus sensible des deux, levait au ciel des regards suppliants et implorait le secours de Dieu ; le Père de Brébeuf semblait être inaccessible à tout sentiment de douleur, et ne laissait pas même échapper un soupir. De temps en temps il élevait la voix pour encourager les néophytes qu'on torturait près de lui et pour menacer les bourreaux des juge-

ments de Dieu. Irrités de la sainte liberté avec laquelle il leur parlait, ces barbares lui coupèrent le nez, lui arrachèrent les lèvres et lui enfoncèrent dans la bouche un fer rougi au feu.

Puis, s'acharnant de nouveau sur le P. Lalemant, ils lui arrachèrent les yeux et les remplacèrent par des charbons ardents. Enfin ils taillèrent sur le corps des deux martyrs des morceaux de chair, les firent rôtir et les dévorèrent avec une fureur de cannibales.

Les tourments du P. de Brébeuf durèrent environ trois heures. Le généreux confesseur de la foi mourut vers quatre heures du soir. Quand il eut expiré, ces monstres à figure humaine lui arrachèrent le cœur, qu'ils se partagèrent dans l'espoir qu'ils obtiendraient ainsi une partie du courage de leur victime. (1)

Ils s'acharmèrent ensuite de nouveau sur le P. Lalemant et le torturèrent sans relâche jusqu'au lendemain matin ; enfin l'un deux, fatigué de le voir languir, lui fendit le crâne d'un coup de hache, et mit de la sorte un terme à ses souffrances. (2)

Les corps des deux victimes, mutilés et à demi brûlés, furent ensevelis avec respect par les Hurons chrétiens, après le départ

(1) Le P. de Brébeuf descendait d'une ancienne et noble famille normande des environs de Bayeux. Il se distinguait par un jugement supérieur, une prudence consommée, une douceur inaltérable et un courage que rien ne pouvait ébranler. Appréciateurs des avantages physiques, les Sauvages ne pouvaient se lasser d'admirer sa haute taille et sa force herculéenne. Pour lui, faisant quelquefois allusion à son nom, il disait avec une touchante humilité: "Je ne suis qu'un *bœuf*, bon tout au plus à tracer un sillon."

(2) Le P. Gabriel Lalemant, neveu des Pères Charles et Louis Lalemant, était au Canada depuis deux ans et au pays des Hurons depuis six mois. Il appartenait à une famille distinguée dans la magistrature, et avait professé les sciences pendant plusieurs années. Le zèle pour le salut des âmes lui avait fait demander les missions sauvages et Dieu, pour le récompenser, lui accorda la couronne du martyre.

des Iroquois; le crâne du P. de Brébeuf fut porté plus tard à Québec et placé dans le socle d'un buste d'argent, envoyé à cette fin par la famille du martyr. (1)

Malgré leurs succès, les Iroquois n'osèrent pas s'avancer jusqu'à la résidence Sainte-Marie, qu'ils savaient être défendue par un certain nombre de Français. Ils furent même saisis, deux jours plus tard, (19 mars, fête de saint Joseph) d'une panique subite et s'enfuirent en toute hâte, emmenant avec eux ceux de leurs prisonniers qu'ils croyaient de force à les suivre; les autres, ils les attachèrent à leurs cabanes et les consumèrent dans un vaste incendie.

Toutes ces tristes et tout à la fois glorieuses nouvelles furent portées à Québec par le P. Bressani. Il y descendit au commencement de l'été avec quelques Français et une bande de Hurons. Ils durent tous passer l'hiver dans la colonie, après avoir vainement essayé de retourner dans le pays.

La nation huronne était anéantie; ses débris se dispersèrent de tous côtés; trois cents familles, sous la direction de leurs missionnaires, cherchèrent un asile dans l'île Saint-Joseph (aujourd'hui *Christian Island*, près de Penetanguishine); mais la famine les y surprit l'hiver suivant; une maladie contagieuse vint s'y joindre et les Iroquois menaçaient encore de poursuivre les pauvres fuyards jusque dans cette retraite.

Aussi, dès que le printemps fut venu, le P. Ragueneau (2)

(1) Conservée au collège de Québec jusqu'à la mort du P. Casot, cette précieuse relique est à présent pieusement gardée par les religieuses de l'Hôtel-Dieu de la même ville.

(2) Le P. Paul Ragueneau, arrivé au Canada en 1636, fut un des plus zélés apôtres des Hurons. Il fut Supérieur de la Mission du Canada de 1650 à 1653; puis missionnaire des Iroquois. En 1666 il fut rappelé en France, pour y remplir la charge de Procureur des Missions. Il mourut à Paris le 3 septembre 1680, âgé de 75 ans. Nous avons de lui quatre volumes de "Relations."

persuada fortement à ces malheureux qu'il n'y avait plus d'autre ressource pour eux que d'aller demander l'hospitalité aux Français de Québec. Ils partirent donc sous sa conduite ; à mi-chemin, ils rencontrèrent le P. Bressani, en route pour leur pays avec une bande de vingt Hurons et de quarante Français ; ils lui firent comprendre sans difficulté qu'il lui fallait rebrousser chemin.

Les pauvres exilés furent accueillis à Québec avec une charité bien touchante ; les Ursulines et les Hospitalières se chargèrent de plusieurs familles ; le gouverneur, M. d'Ailleboust et quelques particuliers en firent autant ; il en resta encore près de deux cents aux soins des Jésuites, qui pour suffire à la tâche de les nourrir, renvoyèrent en France plusieurs des missionnaires, devenus disponibles par la destruction des résidences huronnes. (1)

Les Hurons recueillis à Québec, ne formaient cependant qu'une partie de la nation ; les autres survivants s'étaient dispersés de tous côtés : les uns avaient cherché un refuge dans l'île d'Ekaentaton (aujourd'hui *Manitouline*) ; d'autres à Michillimakinac, situé à la jonction du lac Huron et du lac Michigan ; quelques-uns même allèrent se jeter entre les bras de leurs ennemis et furent admis comme esclaves par les Tsonnontouans. Un grand nombre, enfin, se réfugièrent dans les montagnes de la nation du Pétun, où les Jésuites avaient

(1) Parmi ceux qui partirent en cette occasion se trouvait le Père François-Joseph Bressani. Né à Rome en 1612, entré dans la Compagnie en 1627, venu au Canada en 1642, il en repartit le 2 novembre 1650. Il mourut à Florence le 9 septembre 1672. Il écrivit en italien une Relation sur les missions des Pères de la Compagnie de Jésus au Canada ; le Père Félix Martin la traduisit en français, et la publia en 1852 avec des notes fort précieuses.

Une nouvelle édition, corrigée et augmentée de quelques appendices extraits des *Relations*, a été publiée en 1877 sous le titre *Les Jésuites-martyrs du Canada.*

établi des missions ; ils ne devaient pas, hélas, y être plus en sûreté que dans leur propre pays.

Le 7 décembre suivant, le bourg de Saint-Jean est attaqué à l'improviste par une nombreuse bande d'Iroquois ; en quelques instants tout est mis à feu et à sang. Le Père Charles Garnier (1) se multipliait pour secourir ses chers néophytes ; il est atteint de deux balles et tombe ; il a encore néanmoins la force de se traîner auprès d'un mourant pour l'assister ; mais deux coups de hache que les barbares lui assènent, le renversent mort.

Deux jours avant la destruction du bourg de Saint-Jean, le Père Chabanel, compagnon du Père Garnier était parti avec quelques Hurons pour se rendre à la résidence de Sainte-Marie ; ils furent surpris en route par une bande d'Iroquois; les Hurons réussirent à s'échapper, mais le Père tomba entre les mains de ces barbares et périt, (2) (8 décembre 1649), ainsi qu'on l'apprit plus tard, de la main d'un Huron apostat.

La destruction de la nation huronne fut un rude coup pour la colonie, désormais ouverte du côté de l'ouest aux incursions des Iroquois ; quelques bandes de ces sauvages s'avancèrent peu après jusqu'à trois lieues de Québec, brûlant les maisons et massacrant les habitants. Les affaires paraissaient être dans un état si déplorable, qu'on crut devoir envoyer en France le Père Jérôme Lalemant, supérieur des Jésuites, pour faire connaître la position critique où l'on se trouvait et pour réclamer des secours à la mère-patrie.

(1) Le Père Charles Garnier était né à Paris en 1605, entré dans la Compagnie le 5 septembre 1624 et venu au pays le 11 juin 1636.

(2) Le Père Noël Chabanel était né en 1613, entré dans la Compagnie en 1630, et venu au pays le 15 août 1643.

Quant aux Hurons, qu'on avait accueillis, on les plaça, le printemps suivant, à la pointe de l'île d'Orléans aujourd'hui nommée l'Anse du fort ; le village fut bientôt formé, et ce petit peuple vécut heureux dans ses infortunes, et édifia les Français par la pratique des vertus chrétiennes.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Les travaux des Jésuites s'étendent de plus en plus malgré les incursions des Iroquois.

(1650-1700.)

A peine les premières terreurs inspirées par les féroces Iroquois se furent-elles apaisées qu'un nouveau malheur vint fondre sur Québec. Dans la nuit du 30 décembre 1650 les Ursulines virent leur monastère consumé par un incendie. Tout le pays prit part à cette affliction, car en formant les cœurs des jeunes filles, ces religieuses s'étaient rendues chères à toutes les familles ; aussi leur monastère fut-il rebâti avec une promptitude merveilleuse.

Vers le même temps les Pères Jésuites ouvrirent une école élémentaire pour les garçons ; elle rendit d'éminents services à la population de Québec et servait de pépinière pour le collège et le séminaire.

La France, alors agitée par les troubles de la Fronde, se voyait impuissante à venir au secours du Canada, et le nouveau gouverneur, M. de Lauson, ne se sentit pas plus que son prédécesseur en état de se défendre contre les Iroquois.

Ce fut en vain qu'il tenta d'obtenir une alliance entre les Français et les Anglais contre ces barbares redoutables, dont les uns et les autres avaient à souffrir. Les habitants de la Nouvelle-Angleterre, tout en désirant lier commerce avec ceux de la Nouvelle-France, ne voulurent à aucun prix s'engager

dans une guerre contre les Iroquois ; ils espéraient, sans doute, déjà et avec quelque raison, que ces voisins importuns les aideraient un jour à s'emparer du Canada, que dès lors ils convoitaient.

En attendant, la colonie eut à gémir sur bien des pertes que lui causèrent les Iroquois. Le Père Buteux périt dans une embuscade près des Trois-Rivières, au moment où il remontait le Saint-Maurice pour retourner chez les Attikamègues, (1) parmi lesquels il avait jeté avec succès les semences de la foi. M. Du Plessis Bochart, gouverneur des Trois-Rivières, et quinze autres Français tombèrent aussi victimes de ces farouches maraudeurs. Chaque jour apportait des nouvelles aussi déplorables. Le 20 août 1653, le Père Poncet fut surpris par eux au Cap Rouge et traîné en captivité, ce qui acheva de répandre partout la terreur (2).

Cependant un échec qu'ils éprouvèrent vers ce temps près de Montréal et l'épuisement que cette guerre continuait à leur faire sentir, disposèrent les Iroquois à la paix. Ils ramenèrent le le Père Poncet, comme preuve de leurs bonnes dispositions, et le 8 novembre ils promirent solennellement d'enterrer la hache des combats et de laisser croître l'herbe dans les sentiers qui conduisent chez les Français.

Ce ne fut pas sans émotion qu'on vit partir, peu après, pour les cantons iroquois, le Père Simon LeMoyne, chargé de présenter le traité à la ratification de ce peuple perfide. Sa mission eut un succès complet ; il put en même temps secourir un cer-

(1) Le Père Buteux était le septième Jésuite qui tombait sous les coups des ennemis de la foi Il était arrivé au Canada en 1634 et avait été employé surtout auprès des Attiikamègues, dont il avait fait de fervents chrétiens.

(2) Le Père Poncet, durant sa captivité, eut à endurer les mêmes horribles tourments et mutilations qu'avaient soufferts avant lui les Pères Jogues et Bressani.

tain nombre de Hurons captifs, et même quelques Iroquois prêtèrent une oreille favorable à la parole évangélique. C'étaient des Agniers. Les Onnontagués, leurs voisins, voulurent se lier plus étroitement encore aux Français et les invitèrent à venir fonder un village dans leur pays. Un terrain fut mis à leur disposition à cet effet sur les bords du petit lac de Gannentaha.

Dans l'intérêt de la colonie et de la religion M. de Lauson accueillit cette proposition avec empressement. Les Pères Chaumonot et Dablon furent envoyés préparer les voies, puis quand tout fut prêt, le Père Dablon revint chercher les colons destinés pour ce poste. Cinquante-cinq Français, y compris six Jésuites (1), partirent au commencement de mars 1656 pour cette expédition périlleuse, sous la conduite de M. Dupuy, commandant du fort de Québec. L'accueil qu'ils reçurent paraissait cordial ; on se mit de suite à l'ouvrage ; mais le caractère mobile de ces sauvages fit bientôt prévoir un malheur ; effectivement, au bout de quelque temps, on eut vent qu'un complot s'ourdissait dans l'ombre pour masssacrer tous les Français et ce ne fut qu'à grand'peine que ceux-ci purent s'échapper à temps pour éviter la mort qu'on leur préparait (2).

Cependant les Iroquois recommencèrent bientôt à faire de nouvelles tentatives d'accommodement, dans l'espoir d'attirer dans leurs pièges les peuplades alliées des Français. Les Outaouais, trompés par ces apparences, expédièrent à Québec un convoi de cinquante canots chargés de pelleteries. Tout alla bien jusque là. A leur retour ils étaient accompagnés de trois

(1) C'étaient les Pères Claude Dablon, François Le Mercier, René Mesnard, Jacques Fremin, et deux frères coadjuteurs.

(2) Cette mission jeta cependant des semences précieuses dans les principaux centres des cantons iroquois et prépara la voie à la conquête de l'Évangile.

jeunes Français et des Pères Garreau et Druillettes. Arrivés à quelque distance au-dessus de Montréal, ils furent assaillis par une bande d'Iroquois; la lutte fut vive; le Père Garreau tomba renversé par une balle qui lui rompit l'épine dorsale. Ramené à Montréal, il mourut au bout de quelques jours, (1) 2 septembre 1656.

Malgré ces actes répétés de fourberie de la part des Iroquois, les Hurons de l'île d'Orléans se laissèrent gagner par leurs belles promesses et consentirent à se rendre dans leur pays. Le Père Ragueneau et plusieurs Français les accompagnèrent; inutile de dire qu'ils faillirent être les victimes de leur trop grande confiance.

Au milieu de tant d'épreuves, le Canada eut la consolation de voir se former dans son sein des établissements pieux qui devaient être pour lui une nouvelle source de bénédictions. de M. Maisonneuve, revenant de France, amenait avec lui MM. de Queylus, Souart et Galinier, prêtres de Saint-Sulpice et Dallet ecclésiastique.

M. de Queylus, avec ses confrères, prit aussitôt la direction spirituelle de Montréal dont les Jésuites avaient été chargés jusque là, et grâce à des secours matériels considérables il donna une impulsion vigoureuse au développement de ce poste important.

Déjà aussi une pieuse personne, Marguerite Bourgeois, y déployait depuis plusieurs années son zèle pour l'éducation des petites filles, et préludait à la fondation de la *Congrégation de Notre-Dame,* qui a mérité au plus haut point la reconnaissance publique. L'Hôtel-Dieu, fondé par Mlle Mance

(1) Le Père Léonard Garreau était né le 11 octobre 1609, entré dans la Compagnie le 27 septembre 1628, et venu au pays le 15 août 1643.

avec l'aide de Mme de Bullion, allait prendre, lui aussi, une forme régulière sous l'administration des religieuses hospitalières de Saint-Joseph, venues de la Flèche pour en prendre la direction.

Mais le couronnement de l'edifice religieux de l'Église du Canada fut l'arrivée, le 6 juin 1659, de Mgr François-Xavier de Laval-Montmorency, Évêque de Petrée et Vicaire-apostolique de la Nouvelle-France. Il était accompagné de deux prêtres séculiers et du Père Jésuite Jérôme Lalemant, qui avait déjà passé bon nombre d'années dans le pays et qui y revenait en qualité de Supérieur de son Ordre. Le Père Dequen, qui l'avait précédé dans cette charge, mourut quelque temps après d'une maladie contagieuse qu'il avait contractée au chevet des mourants. (1)

Dès le début de son épiscopat, lé nouveau prélat eut la consolation de voir l'Église s'étendre au loin dans les contrées de l'Ouest. Lorsqu'il visita Montréal, en 1661, il y trouva une bande d'Outaouais, venus là pour trafiquer. Son cœur d'évêque tressaillit quand il apprit que le Père Mesnard, ancien missionnaire, allait accompagner ces Sauvages à leur retour, et il bénit de grand cœur le pasteur et le troupeau.

Le bon Père , cependant, allait trouver dans cette expédition, plus vite sans doute quil ne pensait, sa couronne immortelle. Il périt, quelque temps après, dans les forêts qui bordent le lac Supérieur et l'on trouva chez les Sioux sa soutane et son bréviaire, conservés par ces barbares comme de précieuses amulettes. (2).

(1) Le P. Dequen, arrivé au pays en 1635, fit d'abord l'école aux jeunes Français de Québec. Il fut ensuite missionnaire au Saguenay, et découvrit le lac Saint-Jean en 1652. Nous avons de lui une Relation intéressante snr l'établissement francais tenté chez les Iroquois. Il mourut le 8 octobre 1659.

(2) On fixe le 10 avril 1661 comme la date probable de sa mort. Le Père Claude Allouez lui succéda dans cette mission lointaine.

Le baron d'Avaugour venait de succéder au vicomte d'Argenson comme gouverneur du Canada ; il releva les courages en annonçant que des secours considérables allaient décidément être envoyés de France. Les Iroquois, à cette nouvelle, crurent eux-mêmes prudent de faire des propositions de paix. Le Père Simon LeMoyne fut chargé d'aller près d'eux négocier cette affaire.

Pour la cinquième fois il partit gaiement avec les membres de l'ambassade, et il eut la consolation, après mille dangers courus et difficultés surmontées, de ramener avec lui sains et saufs tous les prisonniers français. Un capitaine onnontagué, Garakontié, grand ami des missionnaires, et qui avait déjà rendu bien des services aux prisonniers, l'aida singulièrement dans cette entreprise.

Une des joies du Père LeMoyne avait été de trouver dans le canton de Goïogouen bon nombre de Hurons chrétiens, à qui une longue captivité n'avait pu arracher la foi du cœur, et dont la conduite édifiante était pour leurs geôliers une prédication perpétuelle. (1)

Pendant que le Canada gémissait sur les malheurs que lui causaient les Iroquois, il vit se former dans son sein une source de désordres, qui devaient lui être encore plus funestes. La vente de l'eau-de-vie aux Sauvages, si passionnés pour les liqueurs fortes, était devenue un honteux trafic, fatal à la religion, aux mœurs et même aux intérêts de la colonie.

Mgr de Laval l'avait proscrite sous peine d'excommunication, et le clergé était unanime à mettre à exécution cet ordre inspiré par le zèle le plus pur. Dans les premiers temps après

(1) Le P. Simon LeMoyne, après d'autres travaux nombreux accomplis dans sa chère mission, mourut épuisé au Cap de la Madeleine, le 24 novembre 1665, âgé de 51 ans, dont il avait passé 27 au Canada.

son arrivée, M. d'Avaugour aidait de son mieux l'autorité ecclésiastique en ce point, et faisait punir sévèrement les prévaricateurs ; un incident peu important en lui-même vint tout à coup changer complètement ces bonnes dispositions. Une pauvre femme de Québec surprise en contravention avec cette loi, avait été jetée en prison et attendait son jugement. Pressé par la famille désolée, le Père Lalemant crut pouvoir intercéder en sa faveur. Le gouverneur se formalisa de cette démarche et répondit avec brusquerie : "Puisque vous ne voulez pas que l'on punisse cette femme, on ne punira plus personne." Il tint parole. L'évêque lui-même eut beau faire des représentations sur les suites fâcheuses de cette résolution, prise dans un moment d'humeur ; M. d'Avaugour ne voulut plus jamais revenir sur sa parole, et laissa une entière liberté aux traiteurs.

Les désordres qui s'ensuivirent devinrent si lamentables que l'Évêque, découragé, prit le parti de repasser en France pour porter ses plaintes au pied du trône. Pendant son absence les éléments eux-mêmes semblèrent se prononcer pour la cause de la religion et de l'humanité : de violents tremblements de terre ébranlèrent tout le pays et jetèrent ses habitants dans la consternation. Grâce à l'esprit de foi qui animait la population, ces convulsions de la nature furent regardées comme un avertissement du ciel, et elles provoquèrent des conversions nombreuses. Le scandaleux trafic cessa comme par enchantement, du moins pour un temps, avant même le retour de l'Évêque.

Le rappel de M. d'Avaugour qui suivit de près, fut loin néanmoins de mettre un terme définitif aux luttes de l'aurorité ecclésiastique avec l'autorité civile, même sur cette triste question du trafic de l'eau-de-vie. Son successeur, M. de Mésy,

bien que nommé sur la recommandation de Mgr de Laval, ne tarda pas de susciter mille tracasseries non seulement au prélat, mais à M. de Maisonneuve, à M. Bourdon, et (cela va sans dire) aux Jésuites : heureusement que ni les uns ni les autres ne laissèrent refroidir pour cela leur zèle pour le bien public et pour le salut des âmes.

Mgr de Laval régla à cette époque diverses questions importantes, et en particulier la division du pays en paroisses avec des curés à titre ; il fonda aussi le Séminaire de Québec, et en donna la direction aux prêtres des Missions Étrangères, pourvoyant ainsi d'une manière efficace à la formation d'un clergé national.

Ce fut alors aussi (1663) que la colonie de Ville-Marie passa des mains de la *Compagnie de Montréal* entre celles de la Société de Saint-Sulpice ; cet événement peut être, à juste titre, considéré comme l'aurore d'une ère nouvelle et un gage de prospérité toujours croissante pour la cité de Montréal et même pour tout le pays.

Malgré les obstacles que les Iroquois ne cessaient de mettre aux voyages lointains, l'œuvre des missions prospérait et prenait même tous les jours une plus grande extension. Dans l'est le Père Bailloquet parcourait les rives du golfe Saint-Laurent ; les Pères Dablon et Druillettes remontaient le Saguenay, et s'avançaient au-delà du lac Saint-Jean ; le Père Albanel allait plus loin encore et plantait la croix sur les bords du lac Barnabé, au milieu des Papinachois qui la saluaient avec des transports d'allégresse.

Puis dans l'ouest les Pères Allouez, Marquette et Dablon, assistés du Frère Louis Le Boesme, parcouraient en tout sens les bords des lacs Supérieur et Michigan et fondaient les résidences de Chagouamigon (Pointe du Saint-Esprit), du Sault-Sainte-

Marie et de la Baie des Puants (aujourd'hui Baie Verte). (1)

Sur ces entrefaites M. de Mésy mourut (1665) après avoir réparé ses torts par un humble repentir ; son successeur, M. Courcelles, venait au Canada dans la compagnie du marq.... de Tracy, lieutenant-général des armées du Roi, que Louis XIV y envoyait avec les pouvoirs de vice-roi, et la mission de réduire les Iroquois par la force.

L'un et l'autre furent reçus avec enthousiasme et bientôt la confiance se mit à renaître dans la colonie. Les Iroquois, sentant que l'orage allait éclater sur leurs têtes, évacuèrent leurs villages et se retirèrent dans les forêts, de sorte que les Français qui marchèrent contre eux ne trouvèrent point d'ennemis à combattre et durent se contenter de brûler les bourgades abandonnées et les provisions de toute sorte qui s' trouvaient amassées.

Le châtiment produisit néanmoins son effet ; la faim ne tarda pas à faire réfléchir ces barbares ; ils demandèrent la paix, et pour marque de leur sincérité amenèrent quelques familles pour servir d'otages. Sur leur propre demande, trois Pères Jésuites partirent pour aller demeurer au milieu d'eux : les Pères Fremen et Pierron chez les Agniers, le Père Bruyas chez les Onnéiouts. Ils furent suivis des Pères Millet, de Carheil, ainsi que des Pères Jean et Jacques de Lamberville. Leurs travaux furent pénibles, mais ils produisirent des résultats bien consolants ; les Agniers, qui avaient été les plus acharnés contre la religion et contre les Français, se montrèrent les plus dociles à la voix de leur missionnaires. Leur canton fournit les premiers éléments des célèbres rési-

(1) Ils furent rejoints en 1670 par les Pères Gabriel Druillettes et Louis André, et l'année suivante par le Père Henri Nouvel.

dences de Laprairie et de la Montagne, établies près de Montréal, et qui furent si fécondes en beaux exemples de vertus et de dévouements. (1) Il a la gloire d'avoir donné naissance à l'illustre vierge Catherine Tegakhouita, la Geneviève de l'Amérique du Nord, morte en odeur de sainteté à l'âge de 23 ans. (2).

Tandis que l'œuvre des missions fleurissait ainsi de toutes parts, la colonie française elle-même croissait également et, grâce surtout à l'activité intelligente de l'intendant Talon, les ressources matérielles du pays se développaient dans la même proportion.

La moisson des âmes était grande partout et les ouvriers n'y suffisaient pas ; c'est alors que les Pères Récollets furent invités à venir reprendre leur place d'honneur parmi les missionnaires du Canada. Le 17 août 1670 le Père Allard, provincial et quatre autres religieux débarquèrent à Québec, à la grande joie des habitants et reprirent aussitôt les œuvres de leur vocation.

Les épreuves cependant, comme toujours, vinrent alterner avec les consolations. La petite vérole fit d'affreux ravages surtout parmi les indigènes ; elle dépeupla des bourgades entières ; la nation des Attikamègues fut anéantie par le fléau ;

(1) Ces deux résidences ont survécu et fleurissent encore de nos jours ; la première est à présent au Sault Saint-Louis (Caughnewaga) ; la seconde au lac des Deux-Montagnes (Oka). Les Pères Oblats se sont chargés de l'une ; les Messieurs de Saint-Sulpice n'ont jamais cessé de s'occuper de l'autre.

(2) Baptisée le jour de Pâques 1675 par le Père Jacques de Lamberville, elle fut envoyée par lui à Laprairie, où sa foi serait plus à l'abri du danger et où elle édifia les Français aussi bien que les Sauvages par ses vertus héroïques ; c'est là qu'elle mourut pieusement en 1680. Sa réputation de sainteté et les miracles qu'on a attribués à son intercession ont engagé les Pères du 3e concile national de Baltimore à demander au Saint-Siège l'introduction de la cause de sa canonisation, en même temps que celles du Père Jogues et de René Goupil.

les Montagnais furent cruellement décimés; la résidence de Sillery fut dispersée et ne se rétablit plus; Québec lui-même perdit un quart de ses habitants.

La résidence huronne, formée près de Québec, sembla seule protégée contre cette terrible maladie; depuis quelques années elle était établie à Notre-Dame de Foye; mais les alentours n'étant pas favorables aux occupations de ce peuple, on avait transporté la bourgade deux lieues plus loin; la nouvelle résidence prit le nom de Lorette, à cause de la chapelle bâtie par le Père Chaumonot, sur le modèle du célèbre sanctuaire de ce nom en Italie.

Les missions de l'ouest, appelées missions des Outaouais, s'étendaient déjà à un grand nombre de nations. Outre les Outaouais et les autres branches des Algonquins, elles comprenaient les Outagamis, les Sakis, les Mascoutins, les Miamis, les Amikoués, et commencaient à gagner les féroces Sioux, ces Iroquois de l'ouest, les Kilistinons ou Cris et, plus au sud, les Illinois.

La période des grands voyages et découvertes était également commencée. La tâche d'aller par terre à la Baie d'Hudson fut confiée au Père Albanel, ancien missionnaire de Tadoussac; il partit, accompagné d'un gentilhomme canadien, M. de Saint-Simon et d'un jeune homme, nommé Couture. Obligés d'hiverner au lac Saint-Jean, les trois voyageurs en repartirent le 1er juin (1672), conduits par treize Sauvages. Après avoir dépassé la hauteur des terres ils arrivèrent au grand lac des Mistassins; de là ils passèrent au lac Némiska, puis descendirent par la rivière de même nom jusqu'à la mer.

L'intendant Talon rêvait des découvertes bien autrement importantes dans l'ouest; avant de quitter la Nouvelle-France il avait résolu de faire éclaircir le mystère qui enveloppait

encore le cours du Mississipi. On savait, en général, sur le rapport des Sauvages, que ce cours était du nord au sud ; on espérait, en le suivant, arriver au golfe du Mexique. Talon chargea de cette expédition Jolliet, homme instruit, prudent, hardi et né dans le pays, lequel devait s'aider des lumières du P. Marquette, qui évangélisait depuis plusieurs années les tribus de l'ouest.

M. de Frontenac était venu sur les entrefaites remplacer M. de Courcelles, et M. Talon avait été rappelé en France ; mais le nouveau gouverneur approuva le projet. Les deux hardis explorateurs se mirent donc en route ; accompagnés de cinq Français, ils s'embarquèrent, le 17 mai 1673, sur la Baie des Puants, dans leurs légers canots d'écorce, remontèrent la rivière des Renards ; puis, après un portage, atteignirent la rivière Wisconsin, et de là le Mississipi. Le 17 juin ils saluèrent avec transport le grand fleuve et se laissèrent emporter doucement par son courant jusqu'au pays des Arkansas.

Les Sauvages qu'ils avaient rencontrés en chemin s'étaient montrés bienveillants : c'étaient les Illinois qui déjà avaient entendu parler des Français ; mais à mesure que nos voyageurs avançaient, les dangers grandissaient considérablement devant eux. Ils se décidèrent alors à rebrousser chemin, pour ne point s'exposer à perdre le fruit de leurs fatigues ; par la rivière des Illinois ils arrivèrent jusque dans le voisinage du lac Michigan et enfin, vers la fin de septembre, furent de retour à leur point de départ dans la Baie des Puants.

Jolliet alla porter à M. de Frontenac la nouvelle de l'heureuse issue de cette expédition ; quant au P. Marquette, il reprit l'œuvre de ses missions et remplit la promesse qu'il avait faite aux Illinois de les visiter de nouveau. Deux ans plus tard il

expirait, épuisé, sur les bords solitaires du lac Michigan. (1)

M. de Frontenac possédait de grandes qualités ; mais il était jaloux à l'excès de son autorité ; il s'aliéna bien des cœurs et en révolta plusieurs par ses actes tyranniques ; de ce nombre étaient M. Perrot, gouverneur de Montréal, l'abbé de Fénelon, Sulpicien, et l'intendant Duchesneau ; la Cour le désapprouva et le blâma, sans cependant pousser l'affaire plus loin

Son opposition à l'Évêque, au sujet de la vente de l'eau-de-vie aux Sauvages, fut opiniâtre et déplorable ; il regardait cette vente comme nécessaire pour attirer les Sauvages, et prétendait qu'elle ne donnait pas lieu aux abus qu'on lui attribuait. Les Jésuites, sur qui retombait surtout l'obligation d'empêcher ce trafic, encoururent plus que tout autre sa disgrâce ; mais la Cour finit par comprendre le vrai état des choses, et M. de Frontenac fut rappelé et remplacé par M. de la Barre (1682).

Les travaux des Jésuites au Canada ne se bornaient pas aux missions des Sauvages ; dans leur collège de Québec ils donnaient l'éducation classique tant aux jeunes gens qui se destinaient au monde qu'à ceux qui se préparaient à l'état ecclésiastique. Les séances académiques qu'on y donnait étaient célèbres dès les temps du gouverneur d'Argenson ; celle du 22 juillet 1658 surtout fit époque ; le sujet traité était *La Réception de M. le Vicomte d'Argenson par toutes les nations du Canada.* Une autre, donnée quelques mois plus tard en l'hon-

(1) Né à Laon, il était entré dans la Compagnie de Jésus à l'âge de 17 ans. Il arriva au Canada en 1666 et mourut le 18 mai 1675, âgé de 37 ans. Deux ans après sa mort quelques Sauvages chrétiens relevèrent ses ossements, les déposèrent soigneusement dans une boîte d'écorce et les transportèrent avec de grandes démonstrations de respect à la résidence de Michillimakiuac.

La Législature de l'État de Wisconsin lui a fait ériger récemment une statue dans le capitole de Washington, et une ville importante du même État porte son nom.

neur de Mgr de Laval était sur un sujet sacré, et "tout alla bien"; c'est malheureusement là tout ce que les mémoires du temps nous en ont conservé.

En 1668, le collège comptait une centaine d'élèves, dont la moitié était pensionnaires, l'autre moitié externes; le cours d'études était complet. Les premières thèses publiques sur la philosophie furent soutenues avec succès, dès 1666, par Louis Jolliet et Pierre de Francheville, en présence de messieurs de Tracy, de Courcelles et Talon; l'année suivante, Amador Martin et de Francheville soutinrent, avec honneur, leurs thèses sur la philosophie mentale et la physique. "M. l'Intendant, entre autres, y argumenta très bien."

Depuis que les Iroquois avaient été pacifiés, les missionnaires avaient trouvé parmi ces peuplades féroces bon nombre d'âmes dociles à la grâce; chacune des cinq nations avait une ou deux résidences et les Pères avaient réussi à se gagner à un haut degré la confiance de ces Sauvages. Les Anglais de la Nouvelle-York vinrent troubler ces bons rapports. Ils commencèrent par offrir aux Sauvages des conditions plus favorables que celles des Français pour le commerce des pelleteries; ils leur fournirent ensuite de l'eau-de-vie sans le moindre scrupule de conscience; bientôt ils réussirent à leur faire porter la guerre chez leurs voisins de l'ouest, alliés des Français; quelques actes d'imprudence et de violence commis par des Français ou leurs alliés achevèrent de compromettre la situation.

Malheureusement, M. de la Barre manquait de l'énergie requise pour son poste; il marcha, il est vrai, au secours de nos alliés, mais il dut s'arrêter en chemin, faute de vivres; il lui fallut, par suite, accepter des conditions de paix humiliantes et la conséquence fut son rappel en France.

Le marquis de Denonville, qui vint le remplacer en 1685,

avec ordre d'écraser les Iroquois à tout prix, attira un certain nombre de leurs chefs au fort Frontenac (aujourd'hui *Kingston*), les fit charger de chaînes contre le droit des gens et les envoya aux galères en France. Cette conduite odieuse porta à son comble la fureur des cantons iroquois. Les missionnaires qui s'y trouvaient alors et qui ignoraient ce guet-apens, coururent les plus grands dangers. L'estime et l'affection qu'on avait pour leurs personnes purent seules leur sauver la vie.

Au commencement de l'été 1687, le gouverneur se mit en campagne avec 2000 hommes, dont 400 Sauvages alliés venus de l'ouest ; il alla porter la guerre dans le canton des Tsonnontouans sur la rive sud du lac Ontario et réussit, sans grande perte, à refouler l'ennemi, qui selon son habitude s'enfuit dans les bois ; les Français détruisirent les villages avec une grande quantité de provisions, puis revinrent sur leurs pas, sans entreprendre aucune poursuite, et se contentant d'élever un fort à Niagara.

Peu satisfait, néanmoins, des résultats obtenus par la force, le marquis de Denonville voulut tenter les négociations. Malgré leur soif de vengeance, les Iroquois, habiles à dissimuler, se prêtèrent à ses projets de conciliation et mirent bas la hache, mais sans l'enterrer. Les missionnaires qui, malgré la guerre, étaient restés au milieu d'eux, servirent d'intermédiaires, (1) et la paix fut conclue, à la condition qu'on rappelât les prisonniers sauvages envoyés en France et qu'on détruisît le fort de Niagara.

(1) Dans le Correspondance officielle du marquis de Denonville, on lit ce beau témoignage rendu aux missionnaires : "Il faut soutenir les missionnaires, sans cela on doit s'attendre à beaucoup de malheurs pour la colonie ; car je dois vous dire que jusqu'ici c'est leur habileté qui a soutenu les affaires du pays, par le nombre d'amis qu'ils se sont acquis chez les Sauvages et par leur savoir-faire à gouverner l'esprit de ces barbares, qui ne sont sauvages que de nom."

La perfidie d'un Huron de Michillimakinac anéantit tous ces efforts de réconciliation : Kondiaronk ou LeRat, réussit à faire croire aux Iroquois que les Français se préparaient à les exterminer. Dès lors la fureur de ces barbares ne connut plus de bornes. Aussitôt quinze cents d'entre eux, tombant à l'improviste sur le village de Lachine, près de Montréal, massacrent dans le silence de la nuit hommes, femmes, enfants et livrent le village aux flammes.

Cependant, même avant ce désastre, mais trop tard pour le prévenir, la Cour avait choisi un successeur au marquis de Denonville. L'état de la colonie était souverainement inquiétant, surtout depuis qu'en Angleterre Jacques II, souverain catholique et ami de la France, avait été supplanté par son gendre, Guillaume III d'Orange, l'ennemi implacable des catholiques et des Français.

A ce moment critique il fallait au Canada un homme ferme et expérimenté ; malgré ses défauts, que du reste on pensait avoir été suffisamment corrigés par l'âge et la réflexion, M. de Frontenac était cet homme. Il arriva à Québec le 12 octobre 1689, et fut reçu par tous avec un vrai enthousiasme. Il ramenait les prisonniers iroquois, et entre autres Ouréouharé, chef goïogouen, très aimé des siens et sur l'attachement personnel de qui le gouverneur comptait pour inspirer aux Iroquois des idées de paix ; mais l'influence des Anglais de la Nouvelle-Angleterre et de la Nouvelle-York l'emporta sur la sienne ; ces rivaux des Français poussaient les Sauvages à continuer leurs dévastations et leur en fournissaient les moyens.

Ce fut en vain que trois expéditions furent dirigées de front contre les possessions anglaises et répandirent la terreur jusque dans Albany et Boston ; la perte de la Nouvelle-France était résolue, et les forces des deux colonies anglaises, aidées de

celles qui leur venaient de leur mère-patrie, semblaient devoir leur rendre facile l'accomplissement de leur projet.

Le 16 octobre 1690, l'amiral Phipps se présenta dans la rade de Québec avec 34 vaisseaux et 3000 hommes de débarquement ; mais tous ses efforts pour s'emparer de la ville échouèrent devant la valeur des assiégés soutenue merveilleusement du secours d'en haut. La flotte anglaise leva l'ancre le 23 du même mois, après avoir perdu 600 hommes, et elle fut en partie détruite par la tempête à la sortie du golfe Saint-Laurent.

Par reconnaissance pour la Sainte Vierge, qui avait été invoquée avec une grande ferveur durant ce siège mémorable, Mgr de Saint-Vallier, alors évêque de Québec, (1) changea le nom de la chapelle de Notre-Dame de la Recouvrance en celui de *Notre-Dame de la Victoire,* et institua une fête de ce nom que l'on célébra au milieu des réjouissances publiques.

Les Iroquois prirent part à la lutte, tantôt séparément et avec des corps volants, tantôt unis aux troupes anglaises ; ils soutinrent surtout celles-ci dans une entreprise, qu'elles tentèrent, mais inutilement, contre le fort de Laprairie, le 11 août 1691. Les Sauvages chrétiens de Lorette, du Sault Saint-Louis et du lac des Deux-Montagnes combattaient dans les rangs français et déployèrent un admirable courage. Dans l'ouest, les Miamis et les Illinois, alliés des Français infligèrent de grandes pertes aux Iroquois.

Grâce à ces échecs répétés et aux efforts des missionnaires, surtout du Père Millet, pour engager ces féroces ennemis des Français à demander la paix, ils finirent par envoyer des députés à Québec pour offrir leurs conditions ; elles ne furent point acceptées et le 28 juillet 1696, le comte de Frontenac, à

(1) Mgr de Laval donna sa démission le 24 janvier 1688 ; il alla ensuite fixer sa demeure au Séminaire, où il mourut le 6 mai 1708 en odeur de sainteté.

la tête de 2000 hommes, alla ravager les cantons d'Onnontagué et d'Onneïout. C'était évidemment devenu une guerre d'extermination et l'on ne saurait s'imaginer ce que les pauvres missionnaires durent souffrir au milieu de ces conflits, pour ne pas abandonner ces peuplades à leur sort infortuné, et pour apaiser la fureur dont elles étaient animées contre les Français.

Sur un autre théâtre, dans la Baie d'Hudson, vers le même temps, le Père Dalmas, aumônier du fort Sainte-Anne, aussi bien qu'apôtre des nations sauvages du voisinage, tomba sous le couteau meurtrier d'un engagé, pris d'un accès de folie.

Enfin la paix conclue à Ryswick entre la France et l'Angleterre, le 20 septembre 1697, rendit un peu de calme au Canada lui-même, depuis tant d'années si cruellement éprouvé.

Les soucis de son emploi en ces conjonctures critiques n'avaient point empêché, dans l'intervalle, M. de Frontenac de se livrer de nouveau à ses caprices les plus extravagants. Mgr de Saint-Vallier, tout comme son prédécesseur, eut à se plaindre de la trop grande liberté laissée aux trafiquants d'eau-de-vie ; d'autres causes de démêlés entre le gouverneur et le prélat vinrent se joindre à celle-ci. M. de Frontenac s'oublia au point de faire représenter la comédie de Tartuffe non-seulement au château Saint-Louis, mais encore, de force, chez les Jésuites, à l'Hôpital et chez les Ursulines. Mais en vue de ses bonnes qualités et des services signalés qu'il avait rendus au pays, on lui pardonnait tout et lorsqu'il mourut, en novembre 1698, il fut vivement regretté.

Le chevalier de Callières, gouverneur de Montréal, fut appelé à lui succéder ; il eut la consolation de pouvoir enfin conclure une paix solide avec les Iroquois ; le 18 juillet 1700, deux députés d'Onnontagué et quatre de Tsonnontouan, arrivèrent à Montréal, pour demander qu'on envoyât dans leur pays, en

qualité d'ambassadeur, le Père Bruyas, leur ancien missionnaire, et deux Français, fils adoptifs de leurs tribus. M. de Callières consentit, à condition qu'ils reviendraient avec des députés investis de pleins pouvoirs.

Tout se passa bien et la paix fut faite à Montréal, le 8 septembre suivant, au milieu du plus nombreux concours de chefs sauvages, qu'on eût encore vu ; on y comptait 38 chefs de tribus. Le Père Enjalran et le capitaine LeGardeur de Courtemanche avaient réussi à amener des ambassadeurs des tribus remuantes de l'ouest, afin de les mettre toutes d'accord au sujet d'un traité de paix avec les Iroquois.

Les séances du congrès de la paix furent extrêmement solennelles. Le célèbre Kondiaronk, sincèrement converti à la foi chrétienne et à attaché de cœur aux Français, y brilla d'abord par son éloquence, et ensuite édifia toute l'assistance par sa mort vraiment chrétienne.

La dernière séance publique se tint le 4 août ; treize cents sauvages y assistaient. M. de Callières, placé sur une estrade et ayant à ses côtés l'intendant, le gouverneur de Montréal et les principaux officiers, prononça un discours qui fut traduit aux Abénaquis et aux Algonquins par le Père Bigot, aux Hurons par le Père Julien Garnier, aux Outaouais par le Père Enjalran, aux Illinois et aux Miamis par le sieur Nicolas Perrot et aux Iroquois par le Père Bruyas. Tous l'approuvèrent par des cris de joie. On distribua ensuite aux chefs des colliers de porcelaine. Ceux-ci s'avancèrent après cela l'un après l'autre et prononcèrent leurs harangues. Un grand calumet servit de sanction au traité ; M. de Callières y fuma le premier, puis chacun des chefs à son tour. Un festin somptueux, des salves d'artillerie, des feux de joie et le chant du *Te Deum* terminèrent cette grande et heureuse solennité.

CHAPITRE CINQUIÈME

Après avoir jeté un nouvel éclat durant la période de paix, les œuvres des Jésuites succombent avec la colonie.

(1700-1760.)

En Europe la paix ne fut pas de longue durée ; les hostilités éclatèrent de nouveau, à l'occasion de la succession d'Espagne, dévolue au duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV. La France était épuisée ; l'Angleterre profita de cette circonstance pour reprendre son projet d'envahissement du Canada.

Pour préparer la guerre, les Anglais firent tous leurs efforts, mais en vain, pour faire sortir les Iroquois de leur neutralité ; ceux-ci, flattés de se voir traités par les Français comme une nation indépendante, ne se laissèrent pas entraîner. Leur détermination était due surtout à l'activité et à l'influence des Pères Jésuites, leurs missionnaires, qui résidaient au milieu d'eux.

Enfin, en 1710, l'Angleterre trouva une occasion favorable pour attaquer le Canada ; la marine française venait d'éprouver des pertes terribles ; la mer était libre pour une flotte anglaise ; Nicholson, à la tête de 50 voiles, alla fondre à l'improviste sur Port-Royal et s'en empara, malgré l'héroïsme de Subercase. L'Acadie toute entière dut se soumettre à l'Angleterre et Port-Royal reçut le nom d'Annapolis, en l'honneur de la souveraine de la Grande-Bretagne.

L'année suivante, l'amiral Hill vint de Boston avec une flotte formidable pour conquérir le Canada ; une horrible tempête dispersa la flotte à l'Ile aux Œufs. Le marquis de Vaudreuil, qui était devenu gouverneur de la colonie, à la mort de M. de Callières, s'était préparé à la résistance ; mais le danger était passé pour le moment. Par reconnaissance envers Dieu et la Sainte Vierge, on rebâtit le portail de l'église de la basse-ville et l'on changea le nom de Notre-Dame de la Victoire en celui de Notre-Dame des Victoires.

Dans l'ouest tous les efforts des Anglais pour détacher les Sauvages de l'alliance des Français échouèrent également ; les Outagamis ou Renards, les seuls qui eussent fléchi, furent taillés en pièces, près du fort du Détroit, par Dubuisson et sa troupe fidèle de Hurons, d'Outaouais, de Sauteux, de Sakis et d'Illinois.

Cependant Louis XIV ne put tenir tête longtemps à l'Europe coalisée contre lui : il dut accepter les dures conditions du traité d'Utrecht, (1713) et le Canada put respirer ; mais l'Acadie, Terre-Neuve et la Baie d'Hudson restaient définitivement à l'Angleterre. Les portes du Canada étaient ouvertes, et l'on pouvait prévoir dès lors que tôt ou tard l'ennemi héréditaire de la France finirait par s'en emparer.

La période agitée qui venait de s'écouler, avait appauvri le pays et ruiné la culture aussi bien que le commerce. Tout prit alors un nouvel élan. Malheureusement le système de restriction dans le trafic des pelleteries, la grande source des richesses du pays, ne fut pas levé et nos rivaux en profitèrent pour tout attirer chez eux, en faisant aux Sauvages des conditions plus avantageuses que celles des commerçants français.

Les missions des Sauvages prirent un nouveau développement et les Sauvages eux-mêmes avancèrent d'un pas vers la civilisation ; mais leurs rapports avec les trafiquants européens

nuisirent singulièrement à leur éducation morale. Les Anglais, de leur côté, ne perdaient aucune occasion de leur instiller des préjugés contre les Jésuites et contre les Français ; on peut juger de là ce qu'il fallut de patience et de persévérance aux missionnaires pour ne pas perdre le fruit de longues années de labeurs.

Un nouveau champ de travaux évangéliques avait été ouvert par les expéditions de la Salle, qui suivirent de près la découverte du Mississipi par Jolliet, en compagnie du P. Marquette ; mais ce ne fut guère qu'à partir du commencement du 18e siècle, à la suite des voyages du sieur d'Iberville, que les deux rives du grand fleuve furent évangélisées dans toute leur étendue.

La mission des Illinois datait de plus haut ; au P. Allouez avait succédé le P. Jacques Gravier vers 1659, le P. Julien Binneteau vint l'y joindre en 1696.

En 1698 les prêtres du Séminaire de Québec fondèrent, eux aussi, une mission dans le territoire des Tamarois ; les premiers qui s'y rendirent étaient MM. François Jolliet de Montigny, Antoine Davion et François Buisson de Saint-Cosme. Ils visitèrent en chemin les missions des PP. Jésuites Pinet et Maret, l'une à Chicago, l'autre près du fort Peoria ; les Tacusas, les Natchez, et les Yasous furent ensuite évangélisés par eux.

En 1700 d'Iberville, dans son second voyage par mer au Mississipi, était accompagné du P. Du Rue, qui commença les missions du fort Mississipi, de Biloxi et de Mobile ; mais cette dernière passa en 1704 entre les mains de M. Davion.

Les missionnaires jésuites qui donnèrent ensuite leurs soins aux Sauvages de cette contrée furent les PP. de Beaubois, Baudouin, Le Petit, Du Poisson, Souel, de Guyenne et Damas ; les PP. Capucins desservaient la Nouvelle-Orléans et les autres postes occupés par les Français.

Un soulèvement des Natchez et des Yasous, en 1729, procura la palme du martyre aux PP. Du Poisson et Souel. Le P. Dutreleau n'échappa que par miracle à la mort qu'on lui réservait.

Les Pères Jésuites ne se contentaient pas d'évangéliser les Sauvages ; ils profitaient de toutes les occasions pour étendre les explorations du pays et en découvrir les richesses naturelles, comme leurs prédécesseurs n'avaient cessé de faire. C'est ainsi que, M. de la Véranderie s'étant chargé d'explorer la partie occidentale de la Nouvelle-France jusqu'à l'Océan Pacifique, il trouva des auxiliaires toujours dévoués dans les missionnaires jésuites. Les PP. De Gonnor et Guiguas, habiles mathématiciens, l'aidaient de leurs lumières ; les PP. Bonécamp et Mésaiger lui prêtèrent également leur concours, et le P. Aulneau ayant accompagné un des fils de M. de la Véranderie dans une de ces expéditions aventureuses, ils furent rencontrés par les Sioux qui les massacrèrent impitoyablement. Quelques jours après, cinq Canadiens trouvèrent leurs restes ; le missionnaire avait un genou en terre, une flèche dans la tête, la main gauche baissée contre terre, la droite élevée vers le ciel.

M. de Beauharnois, pendant son gouvernement (1726-1746) chercha à imprimer un élan à l'étude intérieure du pays, surtout en ce qui regardait la géographie et la topographie ; plusieurs Jésuites s'associèrent à cette utile entreprise, entre autres le Père de Bonécamp, qui avait été professeur [illegible]drographie au collège de Québec.

Dans le même but, le Père Laure traçait, en 17[illegible] la carte du Saguenay, et celle du *Domaine du roi au Canada*, c'est-à-dire de toute la contrée qui se trouve au nord du Saint-Laurent jusqu'au lac des Mistassins, et quelques années auparavant le Père Aubery avait composé une carte renfermant les

pays situés au sud du même fleuve. " Ce missionnaire canadien, illustré par la plume de Chateaubriand et par le pinceau de Girodet, écrivait, en 1718, que l'Acadie se bornait à la Péninsule, et que si l'on ne soutenait point les Sauvages, les Anglais porteraient bientôt leurs frontières jusque dans le voisinage de Québec et de Montréal." (1)

Ainsi, ce que l'humble savant avait tracé sur le papier, l'ardent patriote conseilla de rendre obligatoire par des conventions réciproques, et si le gouvernement français avait écouté des avis si sages, il aurait, dès le principe, distingué par une ligne de démarcation chacune de ses provinces, et déjoué les prétentions subséquentes des Anglais.

Le Père Lafitau, missionnaire au Sault Saint-Louis, s'illustra par son ouvrage sur les *Mœurs des Sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps* et par la découverte qu'il fit, en 1716, du gin-seng, si estimé dans le siècle dernier comme fébrifuge. Le Père de Charlevoix s'est rendu plus célèbre encore par son *Histoire de la Nouvelle-France*, et son *Journal historique d'un voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique septentrionale.*

Ce voyage il le fit en 1720 ; mais il avait déjà passé quatre ans au collège de Québec, de 1705 à 1709, et avait pu, de la sorte se procurer pour son grand ouvrage les renseignements les plus précis, sur les lieux mêmes où s'étaient passés les événements qu'il allait raconter. Il n'a pas négligé non plus dans ces deux ouvrages la partie scientifique qui concerne la géologie et surtout la botanique, et quoique la science ait fait depuis lors bien des progrès, on peut encore les consulter avec fruit, sur des questions de topographie et d'histoire naturelle.

(1) Garneau, *Histoire du Canada*, T. II, p. 111.

Dans son journal de voyage il avait donné une idée très détaillée de ce qu'étaient dans le premier quart du 18e siècle le Canada et ses habitants. Pour ce qui est des Jésuites, ses confrères, il nous y fournit quelques détails sur leurs résidences. La description qu'il fait du collège de Québec est surtout intéressante :

" Il est dit, dans quelques relations, que ce collège est un très bel édifice. Il est certain que, quand cette ville n'était qu'un amas informe de baraques françaises et de cabanes sauvages, cette maison, la seule avec le fort, qui fut bâtie de pierres, faisait quelque figure ; les premiers voyageurs, qui en jugeaient par comparaison, l'avaient représentée comme un très beau bâtiment ; ceux qui les ont suivis et qui, selon la coutume, les ont copiés, ont tenu le même langage. Cependant les cabanes ont disparu, et les baraques ont été changées en maisons, la plupart bien bâties, de sorte que le collège dépare aujourd'hui la ville, et menace ruine de toutes parts. (1)

" Le jardin est grand et bien entretenu, et il est terminé par un petit bois, reste précieux de l'antique forêt, qui couvrait autrefois toute cette montagne.

" L'église n'a rien de beau en dehors, qu'un assez joli clocher ; elle est toute couverte d'ardoises, et c'est la seule du Canada qui ait cet avantage ; car tout est ici couvert de bar-

(1) Ceci fut écrit en 1720, mais ne fut imprimé qu'en 1740 ; or dans l'intervalle le collège avait été rebâti, ainsi que l'indique la note au bas de la page, (Tome III. p. 75 ; édition in-4°). Cette note ajoute que le nouveau collège était fort beau. C'est lui qui fut démoli en 1877, sous prétexte qu'il était un danger permanent pour les passants ; il n'en défia pas moins tous les efforts du marteau démolisseur, et on dut recourir à la poudre et à la dynamite pour en venir à bout ; c'est du reste ce qu'on aurait dû et pu savoir d'avance. La destruction de ce monument était un acte de vandalisme, qui nous a couverts de honte aux yeux des étrangers.

deaux. En dedans elle est fort ornée. Une tribune hardie, légère, bien pratiquée, et bordée d'une balustrade de fer peint, doré, et d'un bon ouvrage ; une chaire de prédicateur toute dorée et bien travaillée en fer et en bois ; trois autels bien finis ; quelques beaux tableaux ; point de voûte, mais un lambris plat assez orné ; point de pavé, mais un bon plancher, qui rend cette église supportable en hiver tandis qu'on est transi de froid dans les autres. . . ."

L'idée que le Père de Charlevoix nous donne de la piété des Sauvages de Lorette prouve que ces pauvres gens avaient bien profité des avantages qu'on leur faisait depuis bientôt un siècle :

" Ce sont des sauvages, qui n'ont plus de leur naissance et de leur origine que ce qui en est estimable, c'est-à-dire la simplicité et la droiture du premier âge du monde, avec ce que la grâce y a ajouté ; la foi des patriarches, une piété sincère, cette droiture et cette docilité de cœur qui font les saints ; une innocence de mœurs incroyable, un christianisme pur et sur lequel le monde n'a point soufflé l'air contagieux qui le corrompt, et souvent des actes des plus héroïques vertus."

Continuons nos extraits du *Journal de voyage du Père de Charlevoix ;* nous y verrons une fidèle peinture des principaux théâtres des travaux des Pères Jésuites d'alors.

" Je partis de la Pointe aux Trembles le 4 mars (1721) avant le jour et j'arrivai de très bonne heure chez le baron de Bécancourt, lequel ne voulut jamais me permettre d'aller plus loin. D'ailleurs ce gentilhomme a sur ses terres un village d'Abénaquis, gouverné, pour le spirituel, par un Jésuite, que j'étais bien aise de saluer en passant. . . .

" Le village abénaqui de Bécancourt n'est pas présentement

aussi peuplé qu'il l'était, il y a quelques années. Il ne laisserait pourtant pas de nous être d'un grand secours, si la guerre recommençait....Ils sont tous chrétiens, et on leur a bâti une jolie chapelle....Il faut pourtant avouer que leur ferveur n'est plus au point, où on l'a vue les premières années de leur établissement parmi nous. On leur a porté de l'eau-de-vie, ils y ont pris goût, et les Sauvages ne boivent jamais que pour s'enivrer....

" Après avoir embrassé le missionnaire de Bécancourt, visité la bourgade et fait avec lui de tristes réflexions que ne peut manquer de fournir le désordre dont je viens de parler et dont il est souvent réduit à gémir devant Dieu, je traversai le fleuve Saint-Laurent, pour me rendre aux Trois-Rivières....

" Cette ville doit son origine au grand abord qui, dans les commencements de la colonie, se faisait en ce lieu des Sauvages de différentes nations....Au bout de quelques années les Sauvages se lassant d'y être constamment harcelés par les Iroquois, dont les Français eux-mêmes avaient assez de peine à se défendre, cessèrent d'y porter leurs pelleteries. Les Jésuites, avec ce qu'ils avaient assemblé de néophytes, se retirèrent trois lieues au-dessous, sur le terrain que leur avait donné l'abbé de la Madeleine, un des membres de la Compagnie des Cent Associés, d'où ce terrain a pris le nom de Cap de la Madeleine, qu'il porte encore aujourd'hui.

" La mission qu'on y avait transportée, n'y a pourtant pas subsisté longtemps. C'est en partie l'effet de l'inconstance des Sauvages, et principalement une suite des guerres et des maladies, qui ont presque entièrement détruit cette Église naissante.

" Je partis le 9 des Trois-Rivières, et j'arrivai vers le midi à Saint-François...Les Sauvages des environs sont des Abénaquis,

des Sokakis et des Mahingans. Le village est nombreux et n'est habité que par des chrétiens ; mais le missonnaire (le Père Joseph Aubery) n'a pas de moindres inquiétudes à leur sujet que son confrère de Bécancourt. Les raisons en sont les mêmes....

" La ville de Montréal a un aspect fort riant ; elle est bien située, bien percée, et bien bâtie....

" Les Jésuites n'ont ici qu'une petite maison ; mais leur église qu'on achève de couvrir, est grande et bien bâtie. (1)

" Entre l'île de Montréal et la terre ferme, du côté du nord, il y a une autre île, nommée d'abord l'*île de Montmagny* ; elle fut ensuite concédée aux Jésuites, qui l'appèrent l'*île de Jésus*, et elle a conservé ce dernier nom, quoiqu'elle ait passé des mains des Jésuites en celles des messieurs du Séminaire de Québec, qui ont commencé d'y mettre des habitants...

" Au Sault Saint-Louis, ce premier de mai 1721.

" Je suis venu ici pour y passer une partie de la quinzaine de Pâques. C'est un temps de dévotion et tout inspire la piété dans cette bourgade. Tous les exercices de la religion s'y pratiquent d'une manière très édifiante et on y ressent encore l'impression qu'y a laissée la ferveur de ses premiers habitants. (2)

" Cette bourgade fut d'abord placée à La Prairie de la Madeleine, environ une lieue plus bas que le Sault Saint-Louis,

(1) Les Jésuites, qui avaient quitté Montréal en 1651, pour faire place aux Sulpiciens, revinrent y fonder une résidence en 1692. Leur terrain (chapelle, couvent et jardin) couvrait à peu près la surface occupée à présent par le Champ-de-Mars, le Palais de Justice et l'Hôtel-de-Ville. L'église faisait face à la rue qui forme aujourd'hui le côté est de la Place Jacques-Cartier.

(2) Voici ce qu'en écrivait en 1688 Mgr de Saint-Vallier : " La vie commune de tous les chrétiens de cette mission n'a rien de commun, et l'on prendrait tout ce village pour nn monastère."

du côté du sud. Les terres ne s'y étant pas trouvées propres pour la culture du maïs, on la transporta vis-à-vis le Sault même, d'où elle a pris son nom, qu'elle porte encore, quoiqu'elle ait été transférée de là, il y a peu d'années, une lieue plus haut. La situation en est charmante ; l'église et la maison des missionnaires sont deux des plus beaux édifices du pays...."

" Au fort de Pontchartrain du Détroit, ce huit juin 1721.

".... Avant que d'arriver au fort, qui est sur la main gauche, une lieue au-dessous de l'île de Sainte Claire, on trouve sur la même main deux villages assez nombreux et qui sont fort proches l'un de l'autre. Le premier est habité par des Hurons Tionnontatès ; le second l'est par des Pouteouatomis... Les Hurons sont tous chrétiens ; mais ils sont privés depuis longtemps des secours spirituels. (1)

" Michillimakinac est bien déchu depuis que M. de la Motte Cadillac a attiré au Détroit la meilleure partie des Sauvages qui y étaient établis, et surtout les Hurons......

" On y a conservé le fort et la maison des missionnaires, qui n'y sont pas présentement fort occupés, n'ayant jamais trouvé beaucoup de docilité parmi les Outaouais ; mais la Cour juge leur présence nécessaire dans un lieu, où il faut souvent traiter avec nos alliés, et exercer leur ministère auprès des Français, qui s'y rendent en grand nombre."

(1) Dans l'édition de Charlevoix publiée en 1744, il est dit dans une note : " Les Hurons du Détroit ont enfin obtenu un missionnaire, qui a renouvelé parmi eux leur première ferveur." On sait que ce fut M. de la Motte Cadillac lui-même qui avait chassé les Jésuites de leurs missions. Les Pères qui travaillèrent avec le plus de persévérance dans la région des grands lacs étaient les Pères Aveneau et Mermet à Saint-Joseph, les Pères de Carheil et Marest à Michillimakinac et le Père Chardon à la Baie Verte ; ils y retournèrent au plus tôt ; les Pères Mésaiger, du Jaunay, La Morinie, Cocquart et Potier les suivirent de près.

“ De la rivière Saint Joseph, (1) ce seizième d'août 1721.

“ Nous avons ici deux villages de Sauvages, l'un de Miamis et l'autre de Pouteouatomis ; les uns et les autres sont la plupart chrétiens, mais ils ont été longtemps sans pasteurs, et le missionnaire qu'on leur a envoyé depuis peu, aura beaucoup à faire, pour les remettre dans l'exercice de leur religion.

“ Aux Kaskaskias, 20 octobre 1721.

“ Le 10 de ce mois, à neuf heures du matin, après avoir fait cinq lieues sur le Mississipi, nous arrivâmes à l'embouchure du Missouri.... Nous allâmes coucher le même jour dans un village des Caoquias et des Tamarouas ; ce sont deux nations illinoises, qui se sont réunies et qui ne composent pas une bourgade fort nombreuse....

“ Je passai la nuit dans la maison des missionnaires, qui sont deux prêtres du Séminaire de Québec, autrefois mes disciples et qui seraient aujourd'hui mes maîtres ; le plus ancien des deux (M. Taumur) était absent ; je trouvai le plus jeune (M. LeMercier) tel qu'on me l'avait dépeint, dur à lui-même, plein de charité pour les autres, et rendant en sa personne la vertu aimable. Mais il a si peu de santé que je ne crois pas qu'il puisse soutenir longtemps le genre de vie qu'il faut mener dans ces missions....

“ J'arrivai le surlendemain aux Kaskaskias. Les Jésuites y ont une très florissante mission, qui vient d'être partagée en deux, parce qu'on a jugé à propos de former deux bourgades de Sauvages au lieu d'une. La plus nombreuse est sur les bords du Mississipi ; deux Pères (les Pères LeBoulanger et de Kereben) en ont la direction spirituelle ; une demi-lieue plus bas

(1) Ce poste était à l'extrémité sud-est du lac Michigan.

est le fort de Chartres, à une portée de fusil du fleuve. M. Dugué de Boisbrilland, gentilhomme canadien, y commande pour la compagnie, à laquelle cette place appartient, et tout l'entre-deux commence à se peupler de Français. Quatre lieues plus loin, et à une lieue du fleuve, il y a une grosse bourgade de Français, presque tous Canadiens, qui ont un Jésuite (le Père de Beaubois) pour curé. Le second village des Illinois en est éloigné de deux lieues et plus avant dans les terres ; un quatrième Jésuite (le Père Guymonneau) en est chargé."

Tel était l'état des missions au moment où allait s'approcher la tempête qui devait tout engloutir.

Déjà les Anglais, sans s'inquiétér des protestations du gouvernement français, élevaient sur le lac Ontario le fort d'Oswego, à l'entrée de la rivière de Chouaguen.

En Acadie, dès lors aussi, la question les limites des deux pays donnait lieu à des empiétements continuels de la part des colons anglais sur le territoire des Abénaquis, après que ces audacieux voisins eurent tenté inutilement de gagner à leur cause ces fidèles alliés de la France.

Les Abénakis avaient alors pour missionnaire le Père Sébastien Rasle ; ses vertus lui avaient gagné tous les cœurs ; mais il n'en était que plus odieux aux Anglais, et ceux-ci n'épargnèrent aucun moyen de le déconsidérer avec ses néophytes. N'ayant pu réussir en cela ils essayèrent de surprendre le missionnaire ; ils allèrent même jusqu'à promettre mille livres sterling à celui qui leur apporterait sa tête.

Toutes ces tentatives avaient échoué ; enfin, vers la fin de janvier 1722, sur la nouvelle que le Père Rasle était resté au village de Narantsouak avec les vieillards et les infirmes, tandis que les autres étaient allés à la chasse, ils envoyèrent un détachement de deux cents hommes pour le surprendre.

Heureusement deux Sauvages les ayant aperçus, allèrent en toute hâte donner avis au missionnaire, qui eut ainsi le temps de se réfugier dans les bois. Mais son église et sa pauvre maison furent saccagées par ces forcenés, et le pauvre Père fut réduit au plus affreux dénuement.

Il n'en continua pas moins pendant dix-huit mois encore à prodiguer à ses chers néophytes les soins de son ministère et à maintenir dans la ferveur cette chrétienté si éprouvée. Mais les Anglais avaient juré sa perte et résolurent de se débarrasser de lui à n'importe quel prix.

Pendant la nuit du 22 août 1724, un parti considérable d'Anglais, soutenu par une bande d'Iroquois, vint camper tout près du village où se trouvait le missionnaire ; le lendemain dès avant le jour, ils vinrent fondre sur leur proie. Réveillés en sursaut, les Abénaquis se défendirent bravement contre les envahisseurs ; mais ils furent bientôt écrasés par le nombre. Le P. Rasle, dans l'espoir qu'en se livrant lui-même il sauverait son troupeau, s'avança hardiment vers les ennemis. A peine fut-il aperçu, que tous leurs fusils se dirigèrent contre lui ; il tomba sous une grêle de balles au pied d'une croix qu'il avait lui-même plantée. Sept de ses néophytes qui avaient essayé de faire un rempart de leurs corps à leur bien-aimé Père, tombèrent à ses côtés. Puis les Anglais, ne rencontrant plus de résistance, pillèrent et brûlèrent les cabanes et incendièrent l'église après l'avoir profanée.

Dès qu'ils se furent retirés, les Sauvages revinrent dans ces lieux désolés ; assis sur les ruines de leur village, ils pleurèrent leur père commun ; ils le trouvèrent percé de coups, la chevelure enlevée, le crâne brisé à coups de haches, la bouche et les

yeux remplis de boue, les os des jambes fracassés et tous les membres mutilés. (1)

Lorsqu'à la nouvelle de cette mort le P. de La Chasse, supérieur des Jésuites de la Nouvelle-France, demanda pour lui à M. de Belmont, supérieur de Saint-Sulpice de Montréal, les suffrages accoutumés, en vertu de la communion de prières qui existait entre les deux communautés, ce vénérable vieillard lui répondit par ces paroles de saint Augustin : " Ce serait faire injure à un martyr que de prier pour lui."

L'époque des luttes sanglantes et fatales allait s'ouvrir de nouveau pour la colonie ; la succession au trône d'Autriche en fut l'occasion. L'Europe entière se disposait à prendre part à la guerre ; l'Angleterre et la France se trouvèrent dans les camps opposés ; l'Amérique dut recevoir le contre-coup des événements du vieux continent.

Le dernier rempart, défendant l'abord du Canada, était Louisbourg, dans l'île du Cap Breton, appelée alors Ile Royale. William Pepperell, marchand du Maine, se mit à la tête de troupes considérables, fournies par le Massachussets et fit voile avec une centaine de vaisseaux vers le cap Canseau. Là il fut rejoint par d'autres forces amenées du Conecticut et du New-Hamsphire ; puis il alla se présenter devant Louisbourg. Le commandant Duchambon, qui défendait la place se vit impuissant à résister avec une garnison mal nourrie et mal payée, grâce aux exactions du trop fameux intendant Bigot ; on dut mettre bas les armes le 24 juin 1645.

Deux ans plus tard une flotte considérable quittait la France sous les ordres du duc de Danville, se dirigeant vers le Canada ; la tempête et la maladie la ruinèrent presque entièrement.

(1) Le P. Sebastien Rasle était né le 4 janvier 1657, entré dans la Compagnie le 25 septembre 1674 et venu au pays le 13 octobre 1689.

En vain, en 1748, la paix d'Aix-la-Chapelle, amenée par les victoires de la France en Europe, rendit-elle Louisbourg à ses légitimes possesseurs. Les Anglais de la Virginie prétendirent que le fort érigé par le nouveau gouverneur, le marquis Duquesne, et qui portait son nom, empiétait sur leurs droits et la guerre se ralluma pour ne plus s'éteindre qu'avec la cession du Canada.

Victorieux à Monongahela, près du fort Duquesne, mais malheureux en Acadie et sur les bords du lac Saint-Sacrement, les Français et les Canadiens firent un effort suprême pour échapper à la conquête.

Le marquis de Montcalm débuta par la prise du fort de Chouaguen (*Oswego*) sur les bords du lac Ontario, s'empara peu après du fort William-Henry (6 août 1757) et défit complètement, l'année suivante, Abercrombie à Carillon (*Ticonderaga.*) Mais tous ces succès ne pouvaient pas sauver le Canada, qui n'avait qu'une poignée d'hommes à opposer à des armées nombreuses.

Le 26 juillet 1758, Louisbourg dut se rendre à l'amiral Boscawen et au général Amherst. Puis les forts Frontenac et Duquesne eurent à être démantelés pour ne pas tomber au pouvoir de l'ennemi. Le Canada n'avait plus de postes avancés ; le centre du pays allait être envahi.

Le marquis de Vaudreuil, fils du gouverneur de même nom, était alors lui-même gouverneur du Canada. Il eut recours aux mesures extrêmes. Une levée en masse rassembla sous les armes tous les hommes valides depuis seize jusqu'à soixante ans ; la voix de l'évêque (Mgr de Pontbriand) encouragea à la résistance et prescrivit des prières publiques pour écarter le fléau qui menaçait.

Tout le monde reprit courage et malgré l'énorme dispropor-

tion des forces on espérait pouvoir résister à l'ennemi. Malheureusement la mère-patrie, énervée et ruinée par le triste gouvernement de Louis XV, ne fit rien pour aider son héroïque colonie.

Le 25 juin 1759, le général Wolfe assiégea Québec, et le 18 septembre suivant, malgré la victoire de Montmorency, la capitale du Canada dut ouvrir ses portes à l'ennemi, après la mémorable bataille des plaines d'Abraham, où les deux commandants, Montcalm et Wolfe, tombèrent avec gloire, mais où la victoire resta aux Anglais.

Le 28 avril 1760, le chevalier de Lévis défit, à Sainte-Foye, le général Murray, mais ne réussit point à reprendre Québec, et le 8 septembre suivant Montréal dut se rendre à son tour à l'ennemi.

Que devint pendant cette longue lutte le clergé du pays ? Que devinrent en particulier les Jésuites ? Tous, l'évêque en tête, demeurèrent fidèles à leur poste, se dévouant pour leurs ouailles avec une générosité qui leur mérita à jamais l'affection bien sincère des fidèles confiés à leurs soins. Mais on comprend facilement que les missions durent succomber à tant d'épreuves, et que le ministère du clergé séculier et du vénérable évêque dut être pénible à l'extrême en même temps que fertile en résultats consolants, car ceux qui luttaient pour la défense de la patrie se tenaient toujours prêts à mourir en héros chrétiens, et les autres s'efforçaient par des actes de piété et de pénitence d'apaiser la colère de Dieu et d'obtenir pour le pays tout entiera résignation et la paix.

CHAPITRE SIXIÈME.

La Compagnie de Jésus s'éteint au Canada.

(1760–1800).

Le vainqueur se montra généreux. Par l'article 6 de la Capitulation de Québec, signé le 13 septembre 1759, il accorda le libre exercice de la religion catholique, et promit des sauvegardes à toutes personnes religieuses, particulièrement à Mgr l'évêque de Québec.

La capitulation de Montréal, signée le 8 septembre 1760, et qui fut de fait la reddition du pays entier, accorda en outre au chapitre, aux prêtres, curés et missionnaires (Mgr de Pontbriand venait de mourir durant le siège de la ville) entière liberté de continuer leurs exercices et fonctions curiales, et de plus garantit à toutes les communautés et à tous les prêtres la propriété et l'usufruit de tous leurs biens.

Québec avait souffert considérablement durant le siège ; les missionnaires avaient quitté la ville pour se disperser dans les campagnes et donner leurs secours spirituels aux habitants restés fidèles à la France. Mais aussitôt le pays se fut-il soumis au roi d'Angleterre, que chacun retourna à son poste ; les Jésuites rentrèrent dans leur collège en juin 1761 ; il y avait beaucoup de réparations à faire ; mais à peine ces réparations faites, à la grande joie des citoyens on reprit l'office à la chapelle et les classes furent rouvertes.

Les Pères de Montréal n'avaient point été dérangés. Le

Père Potier missionnaire au Détroit qui, pendant les vicissitudes de la guerre, avait dû s'éloigner des frontières du Canada, était allé avec plusieurs autres Pères chez les Illinois. Dès que le pays eut fait sa soumission à l'ennemi, tous ces Pères retournèrent à leur poste et continuèrent leur œuvre avec plus de zèle que jamais. Les Pères de la Morinie et de Salleneuve retournèrent, après quelque temps, dans la mission des Illinois où ils s'étaient retirés pendant la guerre.

On espérait encore que la France finirait par revendiquer ses droits sur le Canada; mais tout espoir de ce genre s'évanouit par le traité de paix qui fut signé à Paris le 10 février 1763 et par lequel la France renonça entièrement à sa colonie du Canada. La Louisiane, par ce traité, fut cédée à l'Espagne en échange de la Floride et de la baie de Pensacola, qui devinrent propriété anglaise, le Mississipi devant former la limite entre les deux nations. La Nouvelle-Orléans, cependant, quoique située sur la rive gauche du Mississipi, fut attachée jusqu'au lac Pontchartrain au territoire cédé à l'Espagne. Mais avant même que ce traité n'eût reçu son exécution, les mesures iniques qui venaient d'être prises en France contre les Jésuites, furent appliquées aux Pères de la Louisiane avec une cruauté révoltante.

Le Parlement de Paris avait, dès 1762, décrété la dissolution de la Compagnie de Jésus. Le Conseil Supérieur de la Louisiane voulut suivre un si triste exemple et, par un décret du 9 juillet 1763 déclara la Compagnie dissoute, confisqua ses biens, et fit démolir ses chapelles dans toute l'étendue de la Louisiane et de l'Illinois. (1)

(1) L'Illinois cependant et toute la rive orientale du Mississipi appartenaient déjà à l'Angleterre en vertu du traité de Paris, mais l'exécution de ce traité, en ce qui regardait l'ancienne Louisiane, n'eut lieu qu'en 1764.

Les Pères furent déportés : le P. Carette, accompagné vraisemblablement du F. Maillard à Saint-Domingue, le P. Le Roy, au Mexique ; le P. Baudouin, grâce à la protection de citoyens influents, put rester ; il avait 72 ans, et était brisé par les fatigues et les infirmités. Les PP. Watrin, Aubert et Meurin furent chassés également de leur résidence de Kaskaskia le P. Le Prédour, de celle des Alibamons, les Pères Salleneuve, de la Morinie et Devernai, de différents autres endroits, tout cela au grand scandale et mécontentement des Français et des Sauvages. Tous furent transportés hors de la colonie, excepté le P. Meurin qu'on finit par laisser dans le pays.

Au moment où le Canada fut cédé à l'Angleterre, l'Église de Québec était veuve ; ce ne fut que le 18 septembre 1763 que le chapitre put se réunir pour nommer un successeur à Mgr de Pontbriand. Le choix tomba sur M. de Montgolfier, Sulpicien d'un grand mérite. Le gouverneur Murray refusa de ratifier ce choix ; là-dessus, pour éviter toute difficulté, M. de Montgolfier donna sa démission et M. Briand fut choisi : mais ce ne fut qu'en 1766 que le gouvernement anglais lui permit de s'installer. Ce n'est point là le seul acte de persécution de la part des Anglais ; ils défendirent aussi aux Récollets et aux Jésuites de recevoir des novices et, contrairement au droit des gens qui n'accorde au vainqueur que les propriétés de la Couronne, et en violation flagrante des traités, lesquels garantissaient aux Jésuites leurs biens, ils se proposaient dès lors de s'emparer de ces biens à la mort du dernier Père. Mgr Briand écrivit en vain à ce sujet au Roi ; sa pétition demeura sans réponse.

L'évêque, qui aimait les Pères tendrement, (1) voulut du

(1) Mgr Briand, comme le firent beaucoup d'autres évêques du monde entier, écrivit au Saint-Père en faveur des Jésuites, dès qu'il apprit que leur institut

moins faire durer leur ministère aussi longtemps que possible ; à cette fin il ordonna prêtres deux frères coadjuteurs, les FF. Casot et Maquet, ce qui porta à seize le nombre de Pères vivant alors au Canada, en y comprenant le Père Noël, scolastique, qui fut ordonné vers le même temps.

Le collège de Québec ne put continuer le cours classique au-delà de 1768, vu le petit nombre de Pères qui restaient et la diminution notable du nombre des élèves, depuis le départ des familles aisées.

Les Pères continuèrent pourtant, jusqu'en 1776, à faire tenir dans le collége une école primaire, où l'on enseignait, à qui voulait y venir, la lecture, l'écriture et le calcul. Mais les classes durent cesser lorsque le gouvernement s'empara d'une partie du collège pour y mettre les archives ; plus tard il prit même à peu près tout le reste pour en faire une caserne.

Lord Amherst, le conquérant du Canada désirait vivement obtenir pour lui-même les biens des Jésuites ; (1) le roi, paraît-il, lui accorda sa demande ; mais les officiers de la Couronne ne voyant nul moyen honnête de s'emparer de ces biens, la chose en resta là pour le moment. La demande fut renouvelée à différentes reprises sans plus de résultat.

Lorsque le Pape Clément XIV, cédant à la pression menaçante des gouvernements impies de l'Espagne, du Portugal et de la France, et pensant éviter par là de plus grands maux à l'Église, publia, le 21 juillet 1773, le Bref de suppression de la

était menacé. "Mais", dit-il, en mentionnant ce fait dans une lettre subséquente, "ma lettre restée à Londres pendant plus d'un an ne lui est parvenue qu'après la destruction exécutée. Hélas ! un pauvre et chétif évêque comme moi n'eût rien retardé."

(1) Ces biens étaient considérables et consistaient, outre les propriétés de Québec et de Montréal, en un certain nombre de seigneuries données par le Roi ou par des particuliers, ou encore achetées par les Pères avec leurs propres deniers.

Compagnie de Jésus, Sir Guy Carleton, alors gouverneur du Canada, s'entendit avec Mgr Briand pour qu'on laissât les Pères *in statu quo.* (1)

L'Évêque rendit compte de tout cela au Saint-Siège et sa conduite fut approuvée. (2) De la sorte les Pères demeurèrent en possession de leurs biens, aussi bien que de leur nom et de leur habit religieux.

En 1791, il est vrai, un décret royal supprima la Compagnie de Jésus au Canada, mais ce décret n'a aucune valeur comme étant contraire aux stipulations des Actes de capitulation, d'après lesquels on garantissait aux Canadiens le libre exercice de la religion catholique et par conséquent l'existence des Ordres religieux approuvés par l'Église. Le seul moyen légitime de supprimer la Compagnie de Jésus était, pour le gouvernement, de promulguer et d'endosser le Bref

(1) Mgr Briand fait allusion à cet incident dans les termes suivants :

" Vous avez su, longtemps avant moi, la triste catastrophe des Jésuites ; elle m'a affligé et mis ma foi à l'épreuve. Qu'il m'a coûté pour dire à ces bons Pères que j'avais le Bref et l'ordre de le signifier ! Leur prompte soumission, leur entière docilité ne m'a pas soulagé dans ma peine ; au contraire elle l'a rendue plus sensible. Le soulagement est venu du côté d'où je ne l'espérais pas, du Gouverneur, tout protestant qu'il est.... Ainsi nos Jésuites ont encore l'habit de Jésuite, ont encore la réputations de Jésuites, font les fonctions de Jésuites, et il n'y a que le Gouverneur, moi et mon secrétaire, qui sachent au Canada qu'ils ne sont plus Jésuites, eux exceptés. Je rends compte au Souverain-Pontife de toute ma conduite et j'ai la hardiesse de lui demander toutes les indulgences qui se gagnaient dans leurs maisons, cependant sous mes ordres et ma direction, lui marquant que j'ai établi les mêmes supérieur et procureur qui gèrent les biens sous mes ordres.... C'est le seul moyen qui m'a paru mieux accorder les ordres de Sa Sainteté avec les vues du gouverneur."

(2) En 1776, le 26 septembre, peu après le siège de Québec par les Américains, le Prélat écrivait là-dessus :

" Les Jésuites de Québec, enfermés avec moi dans la ville, se sont bien conduits. Je les favorise assez pour qu'ils suivent les règles que j'ai données, car ils portent encore leur habit comme à l'ordinaire.... J'ai marqué ma conduit au Souverain-Pontife et j'en ai un Bref d'approbation, et continuation de toutes les indulgences."

pontifical ; mais les Anglais se gardèrent bien de faire cela, d'abord par haine pour le Pape, et ensuite parce qu'ils voulaient confisquer les biens des Jésuites, tandis que d'après le Bref ces biens, comme biens ecclésiastiques, devaient être mis à la disposition de l'Évêque, et employés, selon la direction du Saint-Siège, d'une manière conforme aux intentions des donateurs.

Au moment où le Bref de Clément XIV parvint au Canada, (1774) il y avait encore dans le pays douze Pères, dont quatre à Québec, deux à Montréal et les autres dans les missions.

Les Pères de Québec étaient le P. Augustin-Louis de Glapion, supérieur depuis 1763, âgé de 55 ans ; le P. Pierre du Jaunay, aumônier des Ursulines depuis 1767, âgé de 70 ans ; le P. Jean-Joseph Casot, procureur, âgé de 46 ans et le P. Alexis Maquet, âgé de 50 ans.

Les Pères de Montréal étaient le P. Pierre-René Floquet, âgé de 58 ans et le P. Bernard Well, âgé de 50 ans.

Les autres Pères étaient le P. Étienne Thomas-de-Villeneuve

(1) Il y en avait, en outre deux autres dans l'ouest : le P. Marie-Louis LeFranc, chez les Outaouais, et le P. Sébastien-Louis Meurin, à Kaskaskia dans l'Illinois. Ce dernier relevait de la mission de la Nouvelle-Orléans, et avait été inclus dans le décret de bannissement des Jésuites de la Louisiane ; mais il obtint, avec bien des difficultés, la permission de retourner aux Illinois.

Dans une lettre qu'il adressa à Mgr Briand, et qui est datée de la Prairie-du-Rocher, 29 mars 1775, il dit :

" Je me flatte toujours volontiers d'avoir une petite place dans votre grand cœur, malgré la privation de vos lettres depuis quatre ans. Ma conscience me rendant témoignage de mon constant et parfait dévouement, je suis tranquille.

" L'année dernière j'eus l'honneur de vous informer, comme le marquaient les lettres de nos chères Ursulines de la Nouvelle-Orléans, que l'on avait publié dans cette capitale de la colonie espagnole la bulle de notre Saint-Père le Pape, qui supprime à jamais la Compagnie de Jésus. Quoique je crusse le fait véritable, je n'ai cependant pu le regarder comme notoire pour moi dans cette partie. C'est pourquoi je n'ai cru devoir rien changer ni dans mes habits, ni dans le bréviaire, messes et fêtes propres ou de concession pour la dite Compagnie de Jésus. J'attends pour cela les ordres de Votre Grandeur, à laquelle Rome ne manquera pas d'envoyer la dite bulle......"

Girault, chez les Hurons de la jeune Lorette, âgé de 66 ans ; le P. Pierre Potier, dans les missions du Détroit et de Sandwich, âgé de 66 ans ; le P. Antoine Gordan, dans la mission de Saint-Régis, âgé de 57 ans ; le P. Charles Germain, chez les Abénaquis (Saint-François du Lac), âgé de 58 ans ; le P. Joseph Huguet, chez les Iroquois du Sault Saint-Louis, âgé de 49 ans, et le P. Jean-Baptiste de LaBrosse, dans la mission de Tadoussac, âgé de 50 ans.

Le premier d'entre ces vénérables survivants de la Compagnie de Jésus au Canada qui laissa cette vallée de larmes fut le P. Maquet ; il mourut à Québec le 2 mars 1775. Depuis son ordination, en 1767, il fut le compagnon du P. Germain dans la mission des Abénaquis.

Le second fut le P. Marie-Louis LeFranc. Il avait été missionnaire dans l'ouest pendant une quinzaine d'années ; il exerça ensuite le saint ministère à Québec avec beaucoup de zèle jusqu'à son dernier soupir. Il mourut le 25 mai 1776, âgé de 60 ans.

Le troisième fut le P. Meurin. Il mourut à son poste chez les Illinois, le 13 août 1777.

Le P. Antoine Gordan fut le quatrième. Il avait passé près de 30 ans dans la mission des Iroquois ; c'est lui qui fonda la résidence de Saint-Régis ; il mourut à Montréal, le 30 juin 1779, à l'âge de 67 ans.

Le P, Germain mourut à St-François du Lac, le 5 août 1779, à l'âge de 72 aus.

Le P. du Jaunay mourut à Québec, le 16 juin 1780, à l'âge de 76 ans.

Le P. Pierre Potier mourut à Sandwich, le 16 juillet 1781, à l'âge de 73 ans.

Le P. Pierre René Floquet mourut à Québec, en 1782, à l'âge de 66 ans.

Le P. Jean-Baptiste de LaBrosse mourut à Tadoussac, le 11 avril 1782. Missionnaire successivement chez les Abénaquis, puis à Saint-Henri de Mascouche, il avait passé les seize dernières années de sa vie au Saguenay, avec Tadoussac comme centre de ses excursions, qui s'étendaient sur les deux rives du Golfe Saint-Laurent. Sa mémoire est en vénération parmi les populations de cette région, surtout parmi les Montagnais, à l'usage desquels il a composé plusieurs livres de piété et quantité de brochures intéressantes et utiles.

Le P. Joseph Huguet mourut au Sault Saint-Louis, le 4 mai 1783, à l'âge de 58 ans.

Dès lors les survivants se trouvaient réduits à quatre : c'étaient à Québec les PP. de Glapion, Casot et Girault et à Montréal le P. Well. Tous les quatre étaient fort avancés en âge et n'avaient plus, selon toute apparence, de longs jours à passer sur la terre.

Et cependant l'espoir n'était point éteint dans leurs cœurs, car on savait que Clément XIV lui-même avait regretté amèrement de s'être laissé arracher le Bref de suppression et que Pie VI, son successeur, appelait de tous ses vœux le jour où il pourrait rendre solennellement à la vie l'Ordre de Saint-Ignace

" Par une de ces étranges confusions de choses et d'idées, dit Crétineau-Joly *(Hist. de la Comp. de Jésus. T. V. ch. 7,)* dont les hommes, sans vouloir remonter plus haut, demandent l'explication aux mystères de la politique, aux intérêts des princes, aux passiens des peuples, la Compagnie de Jésus fut conservée par deux souverains dont l'un était hérétique et l'autre schismatique, Frédéric II, roi de Prusse et Catherine impératrice de Russie."

L'un et l'autre possédaint des provinces catholiques, l'un la Silésie, l'autre la Russie Blanche, dont les populations avaient en vénération les Jésuites ; l'un et l'autre déclarèrent qu'ils garderaient les fils de Loyola et s'opposèrent formellement à la publication du Bref de Clément XIV dans leurs États.

Pie VI voyait avec une joie secrète cette conduite des deux souverains préparer une réhabilitation qui était dans son cœur. Déjà Clément XIV, dès le 7 juin 1774, c'est-à-dire quelques mois avant sa mort, avait par un rescrit autorisé les Jésuites de Prusse et de Russie à demeurer *in statu quo* jusqu'à décision nouvelle.

Plus tard Pie VI retira formellement toute opposition à ce que les Jésuites conservassent leur profession, leur habit, leur nom dans les États de l'Impératrice de Russie, et ouvrissent un noviciat pour recruter des sujets. Le 2 février 1780, jour de la Purification, l'habit de la Compagnie fut, de fait, donné en Russie à plusieurs novices.

Le Pape alla plus loin ; il lui était impossible, vu l'hostilité des Cours catholiques, d'approuver tout cela publiquement par un Bref ; mais il donna, en termes formels, une approbation verbale. (1)

(1) Le Cardinal Calino, dans un compte rendu de l'entrevue qui eut lieu entre Pie VI et lui, le 1er avril 1780, rapporte ainsi les sentiments de bienveillance que le pieux Pontife entretenait envers la Compagnie de Jésus :

"Le Saint-Père me dit, en cette occasion, que la destruction de la Compagnie était un vrai mystère d'iniquité, que tout avait été fait contre la justice... Il ajouta qu'il connaissait le mal causé à l'Église par la suppression des Jésuites. Il dit aussi qu'il ne manquerait pas de saisir avec empressement la première occasion qui lui serait offerte pour les rétablir. Enfin il ajouta que Clément XIV n'avait pas eu la plénitude de ses facultés, non seulement après mais avant la suppression.

"Il nous faut de la prudence, dit-il encore, les ministres nous font passer auprès des Cours comme un tertiaire des Jésuites. Il faut que nous permettions certaines choses qui ne semblent pas en leur faveur, pour leur éviter des maux plus grands......"

Au Canada, cependant, bien que le gouverneur, Sir Carleton, devenu dans l'intervalle Lord Dorchester, continuât de se montrer bienveillant aux Jésuites, il ne restait plus d'espoir de faire revenir la Cour sur sa détermination de s'emparer de leurs biens après la mort du dernier d'entre eux. Lord Amherst, de son côté, continuait avec importunité de faire pétition sur pétition pour les avoir. C'est alors que, par lettres patentes du 29 décembre 1789, le Roi nomma une commission chargée de faire un rapport sur les "terres tenues, possédées et réclamées par l'Ordre des Jésuites en cette province." Au nombre des commissaires se trouvaient MM. Taschereau et Panet.

En conséquence ces messieurs adressèrent, le 13 janvier suivant (1790), une lettre "aux Révérends Pères de Glapion, Supérieur et aux Jésuites de la Province de Québec," les priant de leur communiquer les "titres des dites terres et biens pour en être pris des copies," et de leur donner les autres informations nécessaires.

Le P. de Glapion montra les titres, mais protesta contre toute tentative de la part du gouvernement d'enlever aux Pères les biens de leur Ordre, et MM. Taschereau et Panet appuyèrent cette protestation par un rapport spécial, dans lequel ils déclaraient "qu'il est de notoriété publique que les Révérends Pères Augustin-Louis de Glapion, supérieur-général des Jésuites en Canada, Jean-Joseph Casot, procureur du Collège de Québec et autres de leur communauté possèdent aujourd'hui, comme ils ont possédé avant et depuis la conquête toutes les terres en question."

Cependant Mgr Hubert, alors évêque de Québec, voyant que ces biens allaient être perdus pour l'Église, crut devoir prendre des mesures pour les obtenir du moins pour

fins d'éducation ; après s'être entendu, à cet effet, avec le P. de Glapion, il écrivit le 20 novembre 1789 à l'honorable William Smith, juge-en-chef, chargé par le gouvernement de s'enquérir de l'état de l'éducation dans le pays:

" Ce même collège (celui des Jésuites) ne pourrait-il pas, par la suite des temps, être érigé en Université, et se soutenir par le revenu des fonds appartenant actuellement aux Jésuites ?.... Je rends aux révérends Pères Jésuites toute la justice qu'ils méritent pour le zèle avec lequel ils ont travaillé dans cette province à l'instruction et au salut des âmes. Néanmoins je ne serais pas éloigné de prendre dès maintenant des mesures pour assurer leur collège et autres biens au peuple canadien sous l'autorité de l'évêque de Québec. (1) Mais à qui appartiendrait le gouvernement du collège de Québec, s'il était remis sur pied ? D'abord au R. P. de Glapion jusqu'à sa mort et ensuite à ceux qui lui seraient substituées par l'évêque.

Cette demarche n'eut pas de suites et cinq ans plus tard, en novembre 1794, Mgr Hubert, dans un mémoire adressé au Saint-Siège, dit :

" Lors de l'extinction de l'Ordre des Jésuites en 1773, l'Évêque d'alors, pour leur conserver leurs biens, dont ils faisaient un usage édifiant, obtint du Saint-Siège et du gouvernement qu'ils retinssent leur ancien habit et se constitua leur supérieur. Le peuple ne s'aperçut pas du changement de leur manière d'être et continua de les appeler Jésuites. Il en restait environ douze. Tous sont morts, les uns après les autres, en travaillant au salut des âmes. Il n'en reste plus qu'un et

(1) Il va sans dire que Mgr Hubert et le P. de Glapion ne purent en conscience faire une démarche semblable, sans avoir obtenu préalablement l'autorisation du Saint-Siège ou sans présumer cette autorisation, si le cas était urgent, et faire ensuite valider leurs actes par la même autorité suprême.

ce qui caractérise bien l'humanité et la libéralité du gouvernement anglais, (1) c'est que cet ex-Jésuite (2) jouit paisiblement et tranquillement de tous les biens qui appartenaient à son Ordre en ce pays et en fait des aumônes immenses."

Sur les entrefaites, le P. de Glapion était mort, le 24 février 1790 (3); il ne restait plus dès lors que trois Pères : les PP. Casot, Girault et Well. Le P. Girault était tombé en enfance; le P. Well demeurait à Montréal, où il exerçait le saint ministère autant que son âge avancé et une santé chancelante le lui permettaient. Il tomba malade peu de temps après et mourut au printemps de 1791. (4)

Le P. Girault le suivit au tombeau, le 8 octobre 1794. (5) Désormais le P. Casot était le seul Jésuite survivant dans le pays, mais déjà en Europe le mouvement en faveur de la Compagnie s'accentuait de plus en plus. Charles III, roi d'Espagne, cet irréconciliable adversaire des Jésuites, était mort. Les

(1) Mgr Hubert savait sans doute, que ce n'était point précisément par amour pour les Jésuites que le gouvernement anglais en agissait ainsi, mais pour avoir un prétexte de s'emparer de leurs biens par déshérence, comme si ces biens appartenaient à de simples particuliers.

Néanmoins la conduite du gouvernement anglais envers les Jésuites du Canada est admirable, en comparaison de celle des gouvernements soi-disant catholiques de ce temps.........

(2) Tant que le Bref de Clément XIV n'était pas révoqué, la Compagnie de Jésus n'existait plus nulle part *légalement* ; ses membres survivants ne pouvaient donc porter officiellement le nom de Jésuites, de là les expressions *ci-devant Jésuites, ex-Jésuites;* mais tant que le Saint-Siège tolérait la non-exécution du Bref dans certains pays, les Jésuites de ces pays demeuraient *légitimement* Jésuites. C'est ce qui arriva dans la Russie Blanche et au Canada. Seulement, comme ils n'avaient plus leurs supérieurs naturels, les Évêques leur en tenaient lieu.

(3) Il était né le 8 juillet 1719, entré dans la Compagnie le 10 octobre 1735 et venu au pays vers 1739.

(4) Il était né le 2 décembre 1724, entré dans la Compagnie le 29 septembre 1744, et venu au pays en 1757.

(5) Il était né le 18 décembre 1718, entré dans la Compagnie le 2 novembre 1738 et venu au pays en 1754.

tristes résultats de la destruction de l'Ordre de saint Ignace n'avaient pu lui ouvrir les yeux ; mais ils les ouvrirent à plus d'un que son autorité avait entraîné.

Le duc de Parme, le premier, songea à réparer les iniquités commises en son nom. Le 23 juillet 1793 il écrivit au supérieur des Jésuites de Russie pour lui demander des Pères. Pie VI fermait les yeux sur cette démarche et les Pères rentrèrent dans le duché de Parme. Mais l'Europe était envahie par les laves du volcan de la Révolution française ; il ne put être question d'aller plus loin pour le moment dans la voie de réparation.

Le 27 août 1799 Pie VI mourut en exil à Valence. Le 14 mars 1800, Pie VII fut élu à Venise pour lui succéder.

Deux jours après, le P. Casot mourut à Québec. La notice obituaire suivante est tirée de la Gazette de Québec du 20 mars 1800 :

" Dimanche dernier mourut le Révérend Père Jean-Joseph Casot, prêtre de la Compagnie de Jésus, procureur des missions et du Collège des Jésuites en Canada, et dernier Jésuite de cette Province. Les immenses charités qu'il a faites lui assurent pour longtemps la bénédiction des pauvres. C'était un de ces hommes dont la vie est un trésor et la mort une calamité publique." (1)

---

(1) Le P. Casot, était né le 4 octobre 1728, entré dans la Compagnie le 16 décembre 1753, et venu au pays en 1757.

CHAPITRE SEPTIÈME.

La Compagnie de Jésus renait au Canada et y reprend ses travaux.

(1842-1857.)

Le 7 mars 1701, à la demande du czar Paul Ier, Pie VII signa le Bref *Catholicæ fidei,* qui accordait le droit de vie canonique aux Jésuites de Russie. C'était un encouragement pour les princes catholiques ; les commotions qui renversaient ou ébranlaient leurs trônes leur avaient dessillé les yeux. L'empereur d'Autriche, les rois de Sardaigne et de Naples s'occupèrent des moyens de rappeler dans leurs États la Compagnie de Jésus.

Le 30 juillet 1804. Pie VII, sollicité à cet effet par Ferdinand, roi de Naples, étendit au royaume des Deux-Siciles la faveur qu'il avait accordée à la Russie.

La guerre qui ravagea l'Europe pendant la décade suivante interrompit ce mouvement de restauration. Mais, à peine la paix eut-elle été rendue au monde par la chute de Napoléon, que le Saint-Père songea à réaliser le vœu de son cœur. Le 7 août 1814, la Bulle *Sollicitudo Ecclesiarum* fut publiée solennellement à Rome. La Compagnie de Jésus était ressuscitée.

Mais des anciens Pères bien peu survivaient ; il y avait 41 ans que la Compagnie avait été supprimée ; aussi le général

ne put-il satisfaire, pour longtemps, à la dixième partie des demandes qui lui furent adressées par les évêques du monde entier. On alla au plus pressé. Le Canada, colonie anglaise, avait pour son bonheur oublié la France devenue révolutionnaire ; la France, hélas ! n'avait, elle aussi, que trop oublié le Canada. Les missions sauvages étaient anéanties ; mais qui donc aurait eu le temps de s'occuper des Sauvages, quand depuis tant d'années notre petit peuple avait à lutter pour l'existence même de sa nationalité ?

La France, cependant, malgré ses épreuves si longues et si terribles, n'avait pas abandonné l'œuvre des missions ; la Société si admirable de la Propagation de la Foi, avait pris naissance dans son sein et grandi malgré les obstacles. Les missionnaires se répandaient partout et d'une manière spéciale aux États-Unis ; plusieurs d'entre eux durent prendre sur leurs épaules la lourde charge de la dignité épiscopale. De ce nombre fut Mgr Flaget, évêque de Bardstown, dans l'État du Kentucky.

Ce prélat n'eut pas plus tôt pris possession de son siège qu'il fit des démarches pour avoir des Jésuites. En 1828, dès qu'il apprit que ceux de France avaient été exclus de l'enseignement par les *Ordonnances de juin*, croyant le moment favorable, il écrivit au P. Godinot, provincial de France, pour avoir des Pères. Sa demande ne put être exaucée, faute de sujets, que deux ans plus tard. Enfin, le 19 novembre 1830, les PP. Chazelle, Ladavière et Petit avec le frère Corne, partirent de Pauillac, près de Bordeaux, l'Œuvre de la Propagation de la Foi payant les frais de voyage. Ils durent relâcher à la Guadeloupe, puis passer l'hiver à la Nouvelle-Orléans, et n'arrivèrent à Bardstown qu'à la fin d'avril 1831.

Leurs travaux furent fructueux et leur réputation se répan-

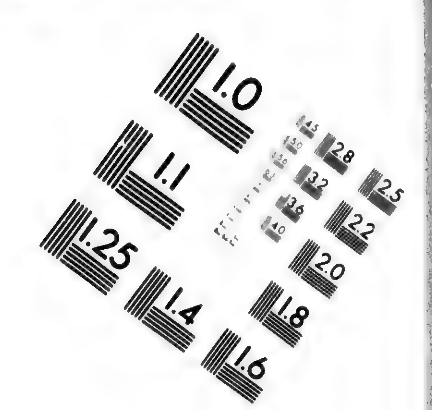
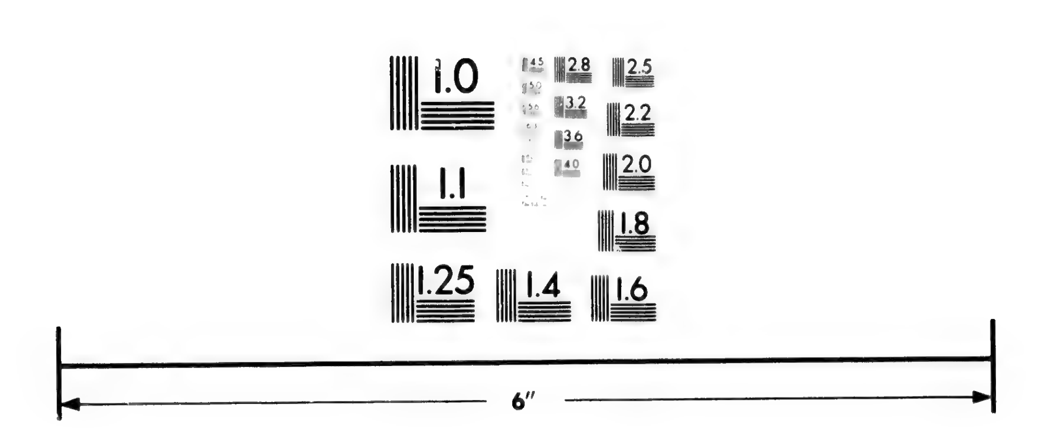


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





dit au loin. En 1839, Mgr Lartigue, premier évêque de Montréal, pensa à procurer à son clergé le bienfait d'une retraite pastorale. Messire Quiblier, supérieur des Messieurs de Saint-Sulpice, appuya le projet de toute son influence et proposa d'appeler à cet effet le P. Chazelle, supérieur des Jésuites du Kentucky, dont il avait été autrefois l'élève en France.

La retraite fut prêchée, et la présence du P. Chazelle fut tout un événement pour notre peuple religieux, chez qui le souvenir des Jésuites n'était nullement effacé. Puis, la retraite terminée, tout en menant le Père visiter les principaux théâtres des travaux des anciens Jésuites : le Sault Saint-Louis, Québec, Sillery, Lorette, on le pressa de faire des démarches auprès du Père Général pour que la Compagnie pût revenir au Canada.

Cependant les fruits de cette apparition d'un Jésuite au milieu de nous ne tardèrent pas à se montrer, et le Canada fournit deux excellents sujets à la Compagnie, avant même que celle-ci y fût rentrée. Un prêtre Sulpicien, M. John Larkin, originaire d'Irlande, quitta sa chaire de philosophie au Collège de Montréal pour se rendre au Kentucky et y commencer son noviciat, le 13 octobre 1840. Un jeune Westphalien, Frédéric-Guillaume Gockeln, élève du même collège et très attaché à M. Larkin, qui l'aimait à son tour d'un amour tout paternel, le suivit de près et entra au noviciat le 16 février 1841. Ce furent les prémices de la nouvelle Compagnie au Canada.

Sur ces entrefaites Mgr Lartigue était mort, et Mgr Bourget, son coadjuteur, lui avait succédé sur le siège de Montréal. Le pieux prélat, de sainte mémoire, brûlant du zèle le plus ardent pour le salut des âmes, désirait vivement obtenir des Jésuites pour son diocèse. Il profita de son voyage à Rome,

ad limina, pour en faire la demande, et le 2 juillet 1841, il adressa au Rév. Père Roothaan, général des Jésuites, la requête suivante sous le titre d'*Appel à la Compagnie de Jésus.*

"Le soussigné ne doute pas que le projet de confier aux RR. PP. Jésuites le soin des missions sauvages du Canada ne soit une raison suffisante pour les engager à revenir dans ces contrées, pour arroser de nouveau de leurs sueurs et fertiliser par leurs travaux cette terre consacrée par le sang de leurs Pères. Tout les rappelle dans cette contrée qui n'a jamais cessé de vénérer leur mémoire, et qui est encore couverte de monuments précieux qui attestent leur courage intrépide. Ils y trouveront des évêques et un clergé qui se feront gloire de concourir à leurs saintes entreprises et un peuple plein de foi qui, dans ce moment, uni à ses pasteurs, ne cesse de lever au ciel des mains suppliantes pour prier le maître de la vigne d'envoyer un assez grand nombre d'ouvriers pour récolter l'abondante moisson qui se présente ; ils y trouveront une jeunesse ardente, qui saura par son application à l'étude dédommager ses maîtres des sacrifices qu'il leur aura fallu faire pour répandre le bienfait de l'éducation dans cette partie du Nouveau-Monde ; ils y trouveront des peuplades d'Indiens fidèles, dont les yeux seront réjouis en revoyant leurs anciens maîtres ; ils y trouveront des peuplades infidèles qui les supplient d'aller à leur secours. Il est à croire que l'ancienne harmonie qui a toujours régné au Canada entre le clergé séculier et les Jésuites n'en sera que plus resserrée ; en se revoyant après tant de malheurs et de si longues années de séparation, qu'ils seront tendres les saluts de ces frères toujours si unis ! Enfin le soussigné espère que les enfants de saint Ignace, les frères de saint François-Xavier, de saint Régis, etc., entendront sa voix qui est celle de son Église,

fondée par eux, et qu'ils se diront les uns aux autres comme autrefois Saint-Paul et Saint-Barnabé : " Allons visiter de nouveau nos frères dans toutes les villes, où nous avons prêché la parole de Dieu, et voir s'ils se portent bien." (1)

Le R. P. Roothaan reçut avec empressement une invitation si touchante ; il désigna la Province de Paris pour entreprendre cette nouvelle mission et choisit le P. Chazelle pour en être le premier supérieur. Les PP. Hanipaux, Luiset, Félix Martin, Dominique du Ranquet et Tellier avec les frères coadjuteurs Brenans, Jennesseaux et Tupin furent nommés pour accompagner le P. Chazelle.

Ils arrivèrent sains et saufs à leur destination le dernier jour de mai 1842, par le train de New-York à Laprairie et débarquèrent le même soir au quai de Montréal. M. le chanoine Paré les attendait ; il les mena à l'évêché où M. le grand-vicaire Hudon les reçut avec beaucoup de cordialité. Après s'être réconfortés, ils eurent encore la consolation d'assister à la clôture du mois de Marie à la cathédrale.

Mgr Bourget était à Sainte-Marie le Monnoir en tournée de confirmation, et l'on se trouvait en plein temps de *jubilé* (pour l'Espagne) ; les Pères se rendirent auprès de lui, dès le lendemain, dans des voitures que Sa Grandeur, avertie de leur arrivée, leur avait fait expédier.

Mgr les bénit avec effusion, puis tout le monde se mit à l'ouvrage, les uns à Sainte-Marie, les autres dans la paroisse voisine, et pendant des mois entiers, jusqu'à l'expiration du jubilé, les Pères furent occupés, sans relâche, à prêcher et à confesser sans pouvoir satisfaire à toutes les demandes du clergé.

(1) Act. 15, 36.

Dès le 8 juin le P. Chazelle fit visite au gouverneur du Canada, Sir Charles Bagot ; il fut reçu par lui fort civilement ; de fait, bien que les Pères se présentassent partout comme Jésuites, leur présence ne causa nul émoi, excepté parmi l'élément fanatique, encore celui-ci ne tarda-t-il pas à se guérir de sa mauvaise humeur et à laisser les Pères vaquer en paix à leurs occupations.

On songea d'abord à leur confier le collège de Chambly. Le manque d'hommes et de ressources ne leur permit pas de l'accepter. Mgr Fenwick, évêque de Boston, leur offrit son collège de Worcester ; ils durent également décliner l'offre. Il leur fallait avant tout un noviciat, et ils eurent le bonheur de pouvoir le fonder à Montréal même, dès l'année suivante. En attendant ils acceptèrent provisoirement la cure de Laprairie, que M. Power venait de quitter pour devenir premier évêque de Toronto ; ils y furent installés le 2 juillet.

La joie des habitants fut si grande et leur ambition prit bientôt de tels accroissements qu'ils ne rêvèrent plus qu'à bâtir un collège pour les Pères. Mais ceux-ci, aussi bien que Mgr Bourget, leur firent comprendre que le projet était trop beau pour pouvoir être réalisé de si tôt ; du reste Sa Grandeur voulait un collège à Montréal même.

Mgr Signay, archevêque de Québec, desirait également voir s'établir au plus tôt dans son diocèse une résidence des Pères ; le P. Chazelle dut consentir du moins à y prêcher cette année-là même la retraite ecclésiastique.

Il lui fallut accepter encore celle de Toronto. Cette dernière terminée, Mgr Power découvrit au Père ses plans de campagne : il voulait donner aux Jésuites la cure de Sandwich, comme point de départ pour les missions sauvages des lacs Sainte-

Claire, Huron et Supérieur : il espérait de plus qu'avant longtemps ils pourraient ouvrir un collège à Toronto.

Le 2e dimanche après l'Épiphanie, fête du T. S. Nom de Jésus (1843) Mgr Bourget fit solennellement, dans sa cathédrale, l'inauguration du rétablissement de la Compagnie de Jésus à Montréal. En attendant un logement qui fût à eux, les Pères acceptèrent l'hospitalité que Sa Grandeur leur offrit à l'évêché. Puis, au mois d'août suivant, M. Charles-Séraphin Rodier, avec une noble générosité, mit à leur disposition la moitié de sa propre résidence ; ils y transportèrent le noviciat qu'ils avaient déjà ouvert à Laprairie le 31 juillet. Le P. Luiset fut le premier maître des novices. Les premiers novices furent les frères scholastiques Augustin Régnier et Henri Hudon.

Ce fut également le 31 juillet 1843, fête de saint Ignace, que se rouvrit la résidence des Jésuites à Sandwich, sous les soins des Pères Pierre Point et Choné. Dès l'automne précédent le P. Dominique du Ranquet et le F. Jennesseaux étaient allés demander aux Messieurs de Saint-Sulpice du Lac des Deux-Montagnes l'hospitalité et l'instruction dans les langues sauvages, et leur demande avait été exaucée avec bonheur. (1)

Le printemps venu, l'un et l'autre étaient partis avec M. Moreau (2), le vénérable missionnaire sauvage, pour faire sous sa direction leur apprentissage dans l'évangélisation des Indiens résidant près des lacs Témiscamingue et Abbitibi. Quand ils revinrent de cette excursion, ils se rendirent tous deux à Sandwich, et allèrent s'installer au printemps suivant (1844)

(1) Les seuls survivants de ces prémices de la nouvelle Compagnie au Canada sont les PP. Point, Hudon et du Ranquet ; les deux premiers sont au collège Sainte-Marie (Montréal), le troisième à Wikwemikong (Manitouline). Le P. Point vient d'entrer dans sa 88e année d'âge, et sa 63e de prêtrise.

(2) Il mourut vicaire-général de Montréal.

en pleine colonie sauvage dans l'île Walpole, une des îles du lac Sainte-Claire. Ils y endurèrent pendant cinq ans toutes les fatigues et privations imaginables; mais l'opposition que leur firent les ministres protestants fut telle qu'ils durent renoncer à l'entreprise pour aller cultiver un terrain plus propice dans l'île Manitouline.

Le projet d'évangéliser les Sauvages des lacs Huron et Supérieur reçut un commencement d'exécution, le 2 juillet 1844. Ce jour-là le P. Choné partit de Sandwich en canot avec M. Proulx, le missionnaire de l'île Manitouline, qui était venu le chercher.

Il passèrent ensemble l'hiver suivant dans l'île, puis M. Proulx (1) laissa la mission entre les mains du Père Choné, que vint réjoindre le Père Hanipaux, jusqu'alors occupé à Laprairie.

Le Père Point, de son côté, déployait, à Sandwich et dans un vaste rayon à l'entour, le zèle le plus ardent pour le bien spirituel et temporel des nombreux Canadiens-Français groupés dans cette partie du Haut-Canada ; les Pères Jaffré et Conilleau vinrent l'aider puissamment quelques années plus tard ; et de nombreuses paroisses s'élèvent à présent sur le théâtre des travaux de ces hommes dévoués.

Une grande épreuve était réservée à la mission naissante de la Compagnie de Jésus au Canada. L'ambition du Père Chazelle avait grandi et il songeait dès lors sérieusement à fonder une résidence au Sault Sainte-Marie, vrai centre des missions sauvages des deux grands lacs et de plus un endroit de grande importance pour la population blanche elle-même tant du Canada que des États-Unis. Mgr Lefebvre, administrateur

(1) Il mourut vicaire-général de Toronto.

du Détroit se joignait à Mgr Power pour demander un Père qui pût occuper ce poste et préparer ainsi les voies pour un établissement à l'extrémité ouest du lac Supérieur.

Le 18 août 1845, le Père Chazelle partit donc de Sandwich pour un voyage d'exploration dans la direction du Sault Sainte-Marie ; arrivé à Mackinaw et ne trouvant pas de bateau pour continuer sa route, il voulut profiter de ce contre-temps pour visiter les bords du lac Michigan. Arrivé à Green-Bay, il tomba malade d'une fièvre maligne et succomba, le 4 septembre, vivement regretté de tous ceux qui l'avaient connu.

L'année suivante les Pères Menet et Hanipaux, avec le Frère Lacoste, allèrent fonder la résidence du Sault Sainte-Marie. Vers le même temps les Pères quittèrent le Kentucky et, à la demande de Mgr Hughes, vinrent se charger du Collège de Fordham près de New-York.

En 1847, deux Pères de la Province de Suisse, chassés de leur patrie par la Révolution, vinrent offrir leurs services à Mgr Power ; il leur confia la paroisse de Sainte-Agathe. Quelques années après, ces Pères ayant été rappelés en Europe, les PP. Canadiens acceptèrent, à la place de Sainte-Agathe, le poste bien plus important de Guelph, dont ils firent un centre d'excursions dans toute cette partie du Haut-Canada qui s'étend au nord jusqu'à la baie Géorgienne, rejoignant ainsi le territoire confié aux Pères de l'île Manitouline.

Dans le Bas-Canada, sur ces entrefaites, Mgr Bourget et le P. Félix Martin combinaient leurs efforts pour fonder à Montréal un collège, objet des vœux ardents des principaux citoyens ; les années étaient mauvaises, et le digne Évêque avait créé tant d'œuvres coup sur coup ; mais enfin le *Collège Sainte-Marie* se bâtit, et même avant qu'il ne fût prêt, on ouvrit les classes, le 20 septembre 1848, dans un local fort modeste,

construit en bois et à la hâte à l'angle nord des rues Saint-Alexandre et Dorchester.

Cédant aux vives instances de Mgr Bourget, les Pères se chargèrent aussi, mais seulement pour un an, de la direction du Collège Sainte-Thérèse.

L'œuvre des retraites et des missions dans les villes et les campagnes avait continué tout ce temps sans interruption et avec des résultats fort consolants. En 1847 une autre œuvre plus belle encore s'était venue joindre aux travaux des Pères. Les immigrants irlandais avaient apporté le typhus avec eux et tombaient en grand nombre, victimes du fléau dans le lazaret de la Pointe Saint-Charles. Le clergé de la ville, malgré son dévouement, ne pouvait suffire à la tâche; alors plusieurs Pères, professeurs au collège de Fordham, profitèrent du temps des vacances pour venir en aide aux pauvres malades irlandais de Montréal. (1)

Trois d'entre eux demeurèrent, même après la disparition du fléau, et aidèrent les prêtres de Saint-Patrice à prendre soin de leur population.

En 1848 fut fondée aussi la mission sauvage de l'Immaculée Conception à la Rivière aux Tourdes, à l'extrémité ouest du lac Supérieur. (2) De là les Pères firent des courses dans toutes les directions et portèrent la lumière de la foi et le secours des sacrements aux pauvres tribus dispersées le long des lacs Supérieur et Nipigon, complétant ainsi le réseau qui enlace toute la race algonquine du Canada.

L'année suivante (1849) la résidence de Québec fut fondée

(1) C'étaient les Pères Mignard, Henri du Ranquet, Driscol, du Merle, Férard et Schianski.

(2) L'année suivante elle fut transférée au Fort William;

par le P. Saché et les Pères reprirent, après un demi-siècle d'interruption, la direction de la *Congrégation des Hommes.*

La même année Mgr Phelan, Évêque de Kingston, pressa vivement les Pères d'accepter son collège ; il put obtenir seulement que le P. Tellier y fût envoyé pour le diriger pendant un an.

En 1853 le noviciat fut transféré de Montréal au Sault-au-Récollet.

En 1857 la résidence de Chatham fut fondée ; ce poste avait été jusqu'alors une annexe de Sandwich.

Ce qui resterait encore à dire, est de l'histoire contemporaine ; nous terminons donc ici notre *Notice historique sur la Compagnie de Jésus au Canada.*



TABLE DES MATIÈRES